Nations Unies A/78/6 (Sect. 34)

Assemblée générale

Distr. générale
11 avril 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2024

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2024

Titre XII
Sûreté et sécurité

Chapitre 34
Sûreté et sécurité

Programme 28
Sûreté et sécurité

Table des matières

Page

Avant-propos 3

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022** 4

Orientations générales 4

Programme de travail 9

Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité 9

Sous-programme 2. Opérations sur le terrain 13

Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé 18

* A/78/50.

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

23-06570 (F) 260423 190523

Merci de recycler

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024*** 24

Vue d'ensemble 24

Direction exécutive et administration 35

Programme de travail 37

Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité 37

Sous-programme 2. Opérations sur le terrain 40

Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé 41

Appui au programme 44

Annexes

I. Organigramme et répartition des postes pour 2024 46

II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle 47

III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes 49

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Avant-propos

Le Département de la sûreté et de la sécurité s'est engagé dans un processus de réforme. Il a revu la sécurité pour en faire une pièce maîtresse de l'efficacité du système des Nations Unies. En privilégiant l'agilité, la collaboration, les partenariats et la recherche de solutions et en revoyant l'utilisation de ses outils et en changeant d'état d'esprit pour aider les entités des Nations Unies à obtenir des résultats, le Département a démontré que la sécurité pouvait et devait être utilisée comme un catalyseur pour ses partenaires.

Il entend poursuivre dans cette voie en 2024 en intégrant les outils et mécanismes indispensables qui lui permettront de réagir rapidement en cas de crise. Il mènera ses opérations au moyen de capacités nouvellement renforcées qui favoriseront la résilience, et prendra les décisions en matière de sécurité en s'appuyant sur une analyse nuancée fondée sur les réalités politiques, sociales et économiques. Il développera en outre son expertise en matière de sécurité physique de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un système de plus en plus présent dans des zones où les entités des Nations Unies sont vulnérables et où il faut assurer l'accessibilité et la sécurité des locaux où travaillent le personnel et les représentants des États Membres. On pourra en outre mieux aider les partenaires en leur offrant des conseils innovants en matière de sécurité qui seront fondés sur des données et s'appuieront sur des systèmes informatisés améliorés de gestion des données. Le Département fera fond sur les progrès accomplis récemment pour déployer des opérations de sécurité qui tiennent compte des questions de genre et pour faire avancer la parité femmes-hommes.

Rien n'indique que les risques qui pèsent sur les activités menées par le Département diminueront en 2024. Les troubles politiques, l'incertitude économique, la désinformation, le mépris croissant du droit international humanitaire et les effets cumulés des changements climatiques continueront d'alimenter l'instabilité. Le Département ne peut plus se permettre d'employer des méthodes de sécurité fondées sur le statu quo.

Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité
(*Signé*) Gilles **Michaud**

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022

Orientations générales

Mandats et considérations générales

34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de lui apporter un appui opérationnel et d'orienter son action. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution 59/276, par laquelle le Département a été créé. Le Département permet aux entités des Nations Unies de mener leurs opérations et leurs programmes dans le monde entier et fournit un appui à quelque 180 000 membres du personnel et aux quelque 400 000 personnes à leur charge dans plus de 125 États.

34.2 Les conditions de sécurité dans lesquelles les entités des Nations Unies interviennent restent très complexes et imprévisibles. Cela est dû à de multiples facteurs, notamment l'élargissement du champ d'action et des capacités des groupes armés non étatiques, qui exploitent les attentes déçues des populations, l'augmentation sans précédent des flux migratoires liée aux changements climatiques et l'indifférence de certains acteurs à l'égard du droit international humanitaire dans les lieux où les entités sont appelées à s'acquitter de leurs mandats.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

34.3 Le Département continuera d'aligner ses activités et ses capacités sur les mandats et objectifs de l'Organisation. Il s'attachera en particulier à permettre aux entités des Nations Unies d'exécuter leurs programmes tout en assurant la sécurité de leur personnel dans des environnements opérationnels souvent complexes et difficiles.

34.4 On s'attend à ce que les conditions de sécurité mondiales continuent d'être imprévisibles en 2024. Des troubles politiques, économiques ou sociaux pourraient ainsi survenir dans de nombreux endroits où des entités des Nations Unies mettent en œuvre des programmes. Les effets négatifs et généralisés de nombreux conflits armés ainsi que la hausse de l'inflation au niveau mondial devraient continuer à aggraver les conditions de sécurité dans lesquelles ces entités interviennent en ajoutant des facteurs de stress politiques et économiques. Par conséquent, les besoins en matière d'aide à la sécurité resteront élevés en 2024 si les organismes des Nations Unies souhaitent maintenir leur capacité à rester et à poursuivre l'action engagée.

34.5 Le Département renforcera encore ses méthodes et systèmes de planification en participant plus activement aux mécanismes de planification plus larges de l'Organisation, y compris ceux dirigés par des acteurs humanitaires, des organismes de développement et des opérations de paix, et en élaborant progressivement des plans nationaux qui définissent en quoi le Département peut aider les entités des Nations Unies à obtenir les résultats présentés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et dans les plans de réponse humanitaire. On mettra l'accent sur la gestion axée sur les résultats et sur la collaboration active avec les entités qui exécutent les programmes des Nations Unies, et on veillera à offrir davantage de possibilités sur le plan de la formation et du renforcement des capacités, ce qui contribuera aux efforts déployés en continu pour mettre à jour les outils de gestion de la sécurité du Département, améliorer ses processus opérationnels et contrôler ses performances. Le Département a achevé l'examen de ses structures internes, dans le cadre duquel il s'est penché plus particulièrement sur la prestation de services et le regroupement de rôles et de fonctions complémentaires. Dans la foulée de cet examen, il propose de regrouper les partenariats et les politiques au sein du Département pour accroître la cohérence entre certains services et les politiques qui les sous-tendent et tirer parti des partenariats susceptibles

d'améliorer l'efficacité de ces services. Il suggère par ailleurs de nommer la nouvelle entité « Division des partenariats et de l'appui spécialisé ».

34.6 Le Département opérera cette transition vers une approche axée sur les résultats en renforçant les capacités et les systèmes d'appui au Siège, qui seront conçus et utilisés de manière à permettre aux responsables de fournir une aide à la sécurité adéquate sur le terrain. L'analyse et la planification de la préparation, les interventions d'urgence, la résilience psychosociale liée aux crises, la gestion de l'information, la transformation numérique et la mobilisation des ressources, entre autres, bénéficieront d'un appui renforcé de la part du Siège. Le Département continuera également de réorienter d'autres fonctions du Siège pour qu'elles contribuent à l'efficacité des opérations de sécurité menées dans les pays, comme la communication stratégique, la conformité, l'évaluation et l'application des enseignements tirés de l'expérience, l'expertise en matière de sécurité physique et la gestion des risques. Pour continuer d'assurer la cohérence entre ses activités et le travail réalisé par les équipes de pays et les opérations de paix des Nations Unies, le Département communiquera régulièrement avec les hauts responsables de toutes les entités des Nations Unies concernées ainsi qu'avec les États Membres. Il fournira des informations actualisées et cherchera à mener à bien sa mission de catalyseur. Le Département mettra en œuvre le projet pluriannuel relatif au système normalisé de contrôle des accès pour mettre à niveau l'infrastructure de sécurité des Nations Unies, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le plan d'équipement (A/77/519).

34.7 Le Département continuera d'actualiser et d'améliorer son programme de formation pour favoriser la performance des agents de sécurité et le développement de compétences, d'aptitudes et de connaissances spécialisées pertinentes. Il s'appuiera pour ce faire sur des stratégies de gestion des ressources humaines qui lui permettront de se doter d'un personnel diversifié, adapté à son objectif et capable de faire preuve, à tous les niveaux, d'un leadership en matière de sécurité propre à inspirer confiance.

34.8 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département continuera de collaborer étroitement avec les partenaires d'exécution des Nations Unies, y compris avec des organisations non gouvernementales, notamment dans le cadre de la stratégie Sauver des vies ensemble, qui encourage la mise en commun de bonnes pratiques et d'informations relatives à la sécurité entre les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales. Ces partenaires continuent de jouer un rôle essentiel dans les opérations des Nations Unies. Ils devraient par ailleurs continuer de contribuer au développement d'une compréhension commune des questions de sécurité et des solutions efficaces dans ce domaine en procédant en continu à des échanges d'informations et de connaissances sur les approches en matière de sécurité.

34.9 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera à jouer un rôle moteur dans l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre de politiques et de mesures à l'échelle du système visant à améliorer la formation et la sensibilisation à la sécurité du personnel. Il s'appuiera pour ce faire sur le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, son groupe directeur et ses groupes de travail, garantissant ainsi une coopération et une collaboration efficaces entre les départements de l'Organisation, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations internationales affiliées qui font partie du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Le Département redoublera d'efforts pour garantir le respect des politiques et en assurer le suivi ainsi que pour renforcer ses fonctions d'évaluation à l'appui de la prise de décision stratégique et de l'élaboration de politiques. De plus, pour assurer la cohérence des politiques à l'échelle du système, il continuera de participer à l'élaboration des politiques par les entités du Secrétariat et fournira des orientations concernant les questions stratégiques ayant des incidences sur la sécurité. En outre, le Département continuera de participer aux mécanismes de coordination interinstitutions, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses réseaux, ainsi qu'au Comité exécutif du Secrétaire général et au Comité des adjoints.

34.10 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024, le Département ayant pris en compte les risques applicables recensés dans son registre des risques.

a) Les besoins de sécurité dans les environnements de guerre, de conflit armé, de troubles civils, de criminalité et d'aléas naturels s'accroissent et l'instabilité s'accentue dans les lieux d'affectation à haut risque nécessitant une assistance des Nations Unies ;

b) Les crises et les conditions de sécurité évoluent rapidement et de manière imprévisible, conduisant à des situations d'urgence complexes et à grande échelle, nécessitant agilité, flexibilité et réponses rapides en matière de sécurité pour soutenir l'intensification et la réorientation de la présence des Nations Unies et des programmes humanitaires ;

c) La capacité des Nations Unies à accéder en toute sécurité aux zones et aux populations dans le cadre de l'exécution des programmes continue d'être éprouvée, et les différents obstacles à l'accès exigent une planification solide et une bonne préparation et rendent nécessaire l'adaptabilité des modalités opérationnelles ;

d) Le personnel et les locaux des Nations Unies continuent de faire l'objet de menaces directes et indirectes ;

e) Les auteurs de ces menaces continuent de développer des techniques innovantes et avancées qui nécessitent des réponses nouvelles et spécialisées de la part du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

f) Les pays hôtes continuent de fournir un appui en matière de sécurité aux Nations Unies, mais celui-ci doit parfois être complété selon les conditions de sécurité et les capacités disponibles ;

g) Les agents habilités des Nations Unies pour les questions de sécurité et les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité doivent encore être mieux formés et conseillés et ont toujours besoin de davantage de réponses et de solutions pour faire face à leurs besoins et assumer leurs obligations en matière de sécurité.

34.11 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats. Il souhaite produire des résultats à l'appui d'une approche de la gestion de la sécurité et des opérations de sécurité qui tient compte des questions de genre en créant une culture inclusive et porteuse. En 2024, le Département prévoit de mettre en place une stratégie actualisée d'avancement des femmes qui couvrira la prochaine période quinquennale. La stratégie, qui est en cours d'élaboration, reflétera le mandat de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et en appuiera l'exécution. Elle sera conçue pour permettre aux services de sécurité de prendre en compte les questions de genre. Il s'agira par exemple de faire en sorte que les services fournis par le Département tiennent compte des besoins des bénéficiaires. La stratégie permettra également de consolider et d'améliorer l'approche adoptée par le Département pour créer un environnement de travail sûr pour le personnel et les opérations des Nations Unies, sensibiliser le public à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et prendre des mesures pour les prévenir, entre autres.

34.12 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département continuera d'instaurer un environnement favorable aux personnes handicapées. Il continuera d'intégrer l'inclusion du handicap dans ses mécanismes de gestion des risques et de consulter les organisations de personnes handicapées au moment d'élaborer des plans et des stratégies. Il s'efforcera de rédiger ses propres lignes directrices dans des domaines comme les aménagements raisonnables et l'accessibilité pour le personnel et les représentants, et se penchera sur les moyens d'améliorer la satisfaction du personnel vis-à-vis du niveau de soutien reçu. Le Département continuera aussi de veiller à l'application des lignes directrices relatives au handicap qui ont été élaborées et assurera celle de toute orientation supplémentaire connexe formulée à l'intention des entités du Secrétariat.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

34.13 La poursuite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en 2022 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats pour tous les sous-programmes, en particulier en ce qui concerne les missions sur le terrain, dont certaines ont dû être écourtées, reportées ou annulées. Par exemple, du fait de la pandémie, on a eu du mal à apprécier les situations sur le terrain et on a dû réduire les visites des dirigeants, ce qui a eu une incidence sur les fonctions liées au contrôle de la conformité, au suivi et à l'uniformité dans le domaine de la sûreté et de la sécurité. La marge de manœuvre pour déployer du personnel sur certains sites en tant que surcapacité temporaire a été réduite, ce qui, en plus d'avoir une incidence sur les activités opérationnelles et l'exécution des mandats, a fait peser une pression supplémentaire sur le personnel en place. Vu cette marge de manœuvre réduite, il a été plus difficile de mener des évaluations de sécurité, de former le personnel, de fournir un soutien concret aux agents habilités et d'assurer la liaison avec les autorités locales. Cela a aussi empêché la mise en œuvre du programme de certification relatif à la gestion du stress traumatique en situation d'urgence qui devait être offert aux conseillers de l'Organisation et à des spécialistes indépendants de la santé mentale dans le cadre du sous-programme 3.

34.14 Le Département continue de tirer parti des enseignements et des meilleures pratiques résultant des aménagements apportés au programme du fait de la pandémie, notamment en ce qui concerne la pertinence et la rentabilité des modalités de formation hybrides et mixtes. Ces enseignements et ces meilleures pratiques servent de base à l'élaboration des plans nationaux et des modalités opérationnelles dans tous les lieux d'affectation hors Siège. Par exemple, en République arabe syrienne, on a conçu une application de formation et une plateforme d'apprentissage en ligne pour réduire le nombre de jours de formation en présentiel et les contacts entre les membres du personnel.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

34.15 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

54/192 ; 55/175 ; 77/31	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies
56/255, sect. VIII	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies
56/286	Renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux des Nations Unies
Décision 57/567	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain
59/276, sect. XI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 : renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies
61/263	Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité

Résolution du Conseil de sécurité

1502 (2003)

Produits

34.16 On trouvera dans le tableau 34.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 34.1
Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**1**	**1**	**1**	**1**
1. Rapport sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**3**	**3**	**3**	**3**
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	1	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques	**2**	**2**	**2**	**2**
5. Manuel des politiques de sécurité	1	1	1	1
6. Manuel de l'agent(e) habilité(e) pour les questions de sécurité et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité	1	1	1	1
E. Activités d'appui				
Sûreté et sécurité : politiques, procédures et directives internes appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; séances de soutien technique sur les politiques ; procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'intention de plus de 150 agents habilités pour les questions de sécurité et décideurs en matière de sécurité et à destination de 4 000 spécialistes de la sécurité et membres du personnel des Nations Unies sur le terrain et au Siège ; plateformes liées à la sécurité, notamment le Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies et la base de données sur l'importance des programmes utilisée dans toutes les zones d'opérations à haut risque et à très haut risque.				

Activités d'évaluation

34.17 L'évaluation de la stratégie du Département relative aux questions de genre, qui a été menée à bien en 2022, a orienté l'établissement du plan-programme pour 2024.

34.18 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. L'évaluation de la stratégie relative aux questions de genre permettra par exemple d'ajuster les politiques de sécurité et d'améliorer la gestion des risques de sécurité, la formation du personnel sur le terrain et le respect des engagements connexes de l'Organisation dans les domaines de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et de la lutte contre la discrimination.

34.19 En 2024, il est prévu de mener deux évaluations, dont l'objet reste à déterminer.

Programme de travail

Sous-programme 1
Services de sûreté et de sécurité

Objectif

34.20 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir un environnement sûr et sécurisé dans lequel tout le personnel des Nations Unies, les représentants, les personnalités et les autres visiteurs peuvent mener leurs activités lorsqu'ils se trouvent au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, et lorsqu'ils participent à des manifestations spéciales organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur.

Stratégie

34.21 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, dans le cadre du sous-programme, d'œuvrer à la coordination et à la gestion stratégiques des services de sécurité et de sûreté, ainsi que de fournir des directives opérationnelles et d'assurer la supervision technique concernant la gestion des risques de sécurité, la sécurité physique, la protection rapprochée, la gestion des crises, la sécurité incendie, le recrutement, la formation et la supervision des projets de sécurité et de sûreté dans les lieux mentionnés au paragraphe 34.20.

34.22 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Permettre un accès sûr et sécurisé des représentants, du personnel et des visiteurs aux locaux des Nations Unies et aux manifestations spéciales organisées à l'extérieur ;

b) Garantir la bonne exécution des mandats et des programmes des entités des Nations Unies dans les locaux des Nations Unies et lors de manifestations spéciales organisées à l'extérieur.

Exécution du programme en 2022

Sécurité des représentants et du personnel dans les locaux des Nations Unies et lors de conférences organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur

34.23 Les entités des Nations Unies ont repris leurs activités normalement en 2022. La dernière phase de retour au bureau prévoyait le rétablissement de l'ensemble des postes opérationnels liés au sous-programme au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, l'objectif étant d'offrir un accès sécurisé et un environnement de travail sûr permettant au personnel et aux représentants de s'acquitter de leurs fonctions. Les opérations de sécurité pour les conférences organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur ont également bénéficié d'un appui dans le cadre du sous-programme.

34.24 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.2).

Tableau 34.2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
Le personnel indispensable et les représentants ont pu accéder en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU pendant la pandémie de COVID-19	Le personnel des Nations Unies et les représentants ont pu accéder en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU pendant la pandémie de COVID-19 L'accès aux événements organisés en présentiel a été limité en fonction des besoins	Le personnel des Nations Unies et les représentants ont repris leurs activités en toute sécurité dans les huit complexes de l'ONU Les conférences organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur ont repris sans qu'aucun problème de sécurité important soit signalé, et il a été possible de faire participer un plus grand nombre de personnes qu'avant la pandémie. On a ainsi constaté une augmentation significative de la participation à la plus importante de ces conférences, soit la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en Égypte, par rapport aux deux manifestions précédentes (32 % et 77 %, respectivement, par rapport aux vingt-sixième et vingt-cinquième sessions)

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : amélioration de l'assistance en matière de sûreté et de sécurité fournie aux personnes handicapées participant aux manifestations organisées par les entités des Nations Unies

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.25 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme et en coordination avec les organisations de personnes handicapées et les pays hôtes a contribué à améliorer les conditions d'accès de ces personnes aux conférences et manifestions organisées dans les lieux d'affectation, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.26 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.3).

Tableau 34.3
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Un nombre limité de procédures spéciales et de points d'accès établis à l'intention des personnes handicapées sont en place	Les dispositifs de contrôle d'accès et les aménagements raisonnables à destination des personnes handicapées lors des conférences organisées dans tous les lieux d'affectation ont été améliorés	Les conditions d'accès des personnes handicapées aux conférences et manifestations organisées dans les lieux d'affectation ont été améliorées	La mise en œuvre de nouveaux dispositifs de contrôle d'accès et de nouvelles technologies et procédures permet d'améliorer l'accès et l'accueil des personnes handicapées dans l'ensemble des lieux d'affectation	Un examen critique par les pairs indique que les conditions d'accès pour les personnes handicapées dans tous les lieux d'affectation et lors des conférences et manifestations spéciales organisées en dehors des lieux d'affectation se sont améliorées

Résultat 2 : sûreté et sécurité des représentants et du personnel et des locaux des Nations Unies en situation de crise

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.27 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer l'état de préparation pour garantir une réponse adéquate et efficace aux situations de crise, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.28 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.4).

Tableau 34.4
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Les primo-intervenants des Nations Unies ont accès à une formation améliorée et actualisée s'appuyant sur des exercices pratiques et sur une approche centrée sur les victimes	La préparation a été améliorée en vue d'apporter une réponse adéquate et efficace aux situations de crise	Les connaissances et les compétences du personnel de sécurité ont été renforcées et la coordination avec les pays hôtes face aux situations de crise a été améliorée	Tous les partenaires participent à des exercices de sécurité avec les forces de l'ordre et les services d'urgence du pays d'accueil dans le cadre de mises en situation Un examen par les pairs indique que le niveau de préparation et d'efficacité des opérations de sécurité menées conjointement (temps de réaction initial et délai de résolution des problèmes, entre autres) est suffisant pour intervenir dans les situations de crise

Résultat 3 : uniformité et cohérence de la façon dont les questions liées à la sûreté et à la sécurité sont vues par les représentants et les participants lors des conférences et des manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs

Projet de plan-programme pour 2024

34.29 Dans le cadre du sous-programme, on fournira des services de sécurité et de sûreté lors des conférences et des manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs. On collaborera avec les pays d'accueil pour les informer des exigences et entreprendre des estimations des risques pour les conférences et les manifestations spéciales, y compris en ce qui concerne les moyens nécessaires.

Enseignements tirés et changements prévus

34.30 L'enseignement tiré est le suivant : on a constaté que les services de sécurité et de sûreté avaient fourni un appui en matière de sécurité dans le cadre des conférences et manifestations spéciales organisées en dehors des locaux des Nations Unies, mais que l'approche employée pour mener les opérations de sécurité avec les services d'urgence et les forces de l'ordre du pays hôte n'avait pas toujours été cohérente, ce qui s'était traduit par des prestations de service inégales. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on mettra au point des systèmes permettant d'adopter une approche uniforme et cohérente des questions liées à la sécurité et à la sûreté lors des conférences et des manifestations spéciales organisées par les entités des Nations Unies, quel que soit l'endroit où elles ont lieu. Il est prévu que l'on révise les exigences opérationnelles minimales concernant la prestation de services de sécurité et de sûreté sur les sites extérieurs et que l'on élabore un manuel de formation relatif aux programmes et aux opérations à l'intention de l'ensemble des coordonnateurs chargés de la sécurité des événements, l'objectif étant d'assurer une approche cohérente dans tous les événements et sur tous les sites.

34.31 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.5).

Tableau 34.5
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Les représentants bénéficient de services de sécurité et de sûreté (retrait d'accréditations et contrôles de sécurité physique, par exemple) mis en place par le (la) coordonnateur(trice) chargé(e) de la sécurité de l'événement en fonction de son expertise et de son expérience et en interaction avec son homologue du pays d'accueil	Les normes minimales existantes en matière de sécurité et de sûreté opérationnelles sont révisées et d'autres sont établies pour assurer une approche cohérente des services fournis (contrôles de sécurité physique et retrait d'accréditations) qui est conforme aux critères de référence établis au Siège	Le temps nécessaire pour le retrait des accréditations et les contrôles de sécurité lors des conférences et manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs ne dépasse pas les valeurs de référence établies au Siège

Produits

34.32 On trouvera dans le tableau 34.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.6
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : sécurité et contrôle des accès concernant environ 6 millions de personnes chaque année au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et les commissions économiques et sociales régionales ; sécurité pour environ 74 manifestations spéciales et conférences organisées chaque année par les entités des Nations Unies en dehors des locaux des Nations Unies ; environ 9 000 opérations de protection rapprochée pour les hauts fonctionnaires des Nations Unies et les personnalités en visite ; 2 600 enquêtes sur des atteintes à la sécurité ; 2 400 contrôles de sécurité incendie.

Sous-programme 2
Opérations sur le terrain

Objectif

34.33 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel ainsi que la sécurité des biens et des locaux des Nations Unies dans les lieux d'affectation hors Siège pour permettre l'exécution des mandats, des programmes et des activités des Nations Unies partout dans le monde.

Stratégie

34.34 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme permettra de faire ce qui suit :

a) Offrir un appui opérationnel en matière de sécurité au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes moyennant une coordination efficace et rapide des mesures de sécurité et la fourniture de conseils ;

b) Fournir des orientations cohérentes en matière de sécurité opérationnelle aux opérations sur le terrain pour la préparation et la gestion des situations de crise ;

c) Procéder au déploiement rapide et opportun de spécialistes de la sécurité dans les pays, missions et zones touchés par des situations d'urgence et de crise ;

d) Mener des missions d'évaluation de la sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège pour examiner et évaluer les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ;

e) Organiser des ateliers régionaux et des conférences mondiales réunissant tous les hauts responsables de la sécurité sur le terrain du Département, en vue de partager les meilleures pratiques opérationnelles et les enseignements tirés de l'expérience et de veiller à l'harmonisation des pratiques et procédures de gestion de la sécurité ;

f) Renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des données et de production de rapports d'analyse dont les décideurs dans le domaine de la sécurité pourront se servir pour apprécier les lignes de conduite à suivre.

34.35 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Amélioration de l'efficacité et de l'utilité des mécanismes de gestion des risques de sécurité ;

b) Renforcement de la capacité à permettre la mise en œuvre de programmes humanitaires dans des environnements à haut risque, conformément à l'objectif des organismes des Nations Unies de rester et de poursuivre l'action engagée ;

c) Renforcement des capacités de gestion des risques des responsables de la sécurité ;

d) Renforcement et rationalisation des mesures de gestion de la sécurité sur le terrain.

Exécution du programme en 2022

Maintien de l'intervention des Nations Unies et de l'exécution des programmes en temps de crise

34.36 Les activités menées dans le cadre du sous-programme ont permis aux entités des Nations Unies de poursuivre l'exécution de leurs activités, mandats et programmes essentiels partout dans le monde, y compris dans les zones caractérisées par un niveau de risque élevé ou très élevé. Les multiples crises qui ont eu lieu dans différentes régions du monde en 2022 ont dû être gérées simultanément en employant des solutions de plus en plus complexes et en faisant preuve d'un dynamisme renouvelé. Dans le cadre du sous-programme, le Département a déployé son expertise en matière de gestion des crises et apporté un appui supplémentaire pour y répondre de façon à permettre l'exécution en continu des programmes des Nations Unies lorsque les capacités n'étaient pas disponibles ou qu'elles étaient insuffisantes. Les crises étaient de nature variée : gestion des situations de prise d'otages, sécurité des élections, analyse de la sécurité, intervention face aux catastrophes naturelles et conduite d'opérations humanitaires. Ainsi, dans le cadre du sous-programme, le Département a déployé des spécialistes de la sécurité mobilisables en renfort pour consolider l'appui à la gestion de la sécurité en tenant compte de l'évolution ou de l'augmentation des besoins en Afghanistan, en Éthiopie, au Niger, en Ukraine et au Yémen.

34.37 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.7).

Tableau 34.7
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
Le soutien opportun apporté dans les situations de crise a permis de poursuivre l'exécution des programmes des Nations Unies (47 déploiements d'urgence dans 18 pays)	Le personnel des Nations Unies dans le monde entier a eu accès aux vaccins contre la COVID-19 et les États Membres ont eu accès aux campagnes de vaccination organisées par l'Organisation, comme demandé La compréhension des risques spécifiques, la détection des menaces et la fourniture d'un appui dans les situations de crise ont permis de poursuivre l'exécution des programmes des Nations Unies (55 déploiements d'urgence dans 15 pays)	Une plus grande souplesse et une réponse ciblée aux crises axée sur la gestion des risques opérationnels ont permis de poursuivre l'exécution des programmes des Nations Unies (90 déploiements d'urgence dans 26 pays)

Résultat 1 : gestion des risques de sécurité plus réactive de la part de l'ONU

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.38 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la gestion des risques en matière de sécurité, mais il n'a pas suffi à atteindre la cible fixée, à savoir 90 %, 86 % des examens de gestion des risques de sécurité ayant été approuvés. La cible n'a pas été atteinte en raison de la complexité accrue et imprévue de la procédure d'examen.

34.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.I).

Figure 34.I
Mesure des résultats : pourcentage d'examens de la gestion des risques de sécurité qui ont été approuvés (chiffres annuels)

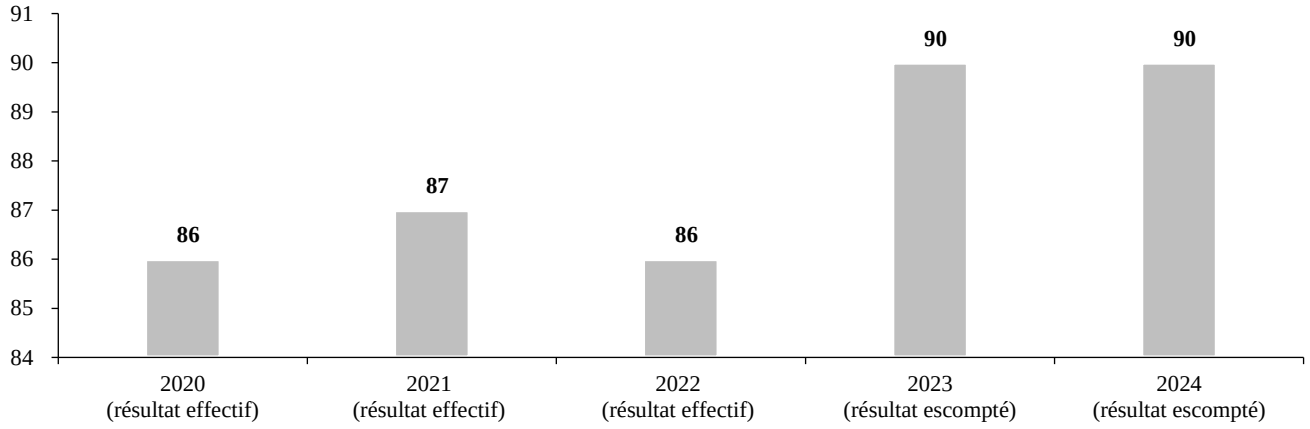

Résultat 2 : amélioration de la prise de décision en matière de sécurité grâce à des données et des informations analytiques actuelles et pertinentes

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.40 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la prise de décision en matière de sécurité par le personnel de sécurité. Cela a été rendu possible grâce à l'accès à des informations structurées distinguant les faits des jugements analytiques et ayant une signification et une importance claires pour l'exécution du programme, y compris dans des environnements cinétiques et à haut risque comme en Haïti, où les produits analytiques ont fourni une évaluation détaillée des risques d'enlèvement et ont permis d'apporter une réponse ciblée, qui a atteint la cible fixée.

34.41 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.8).

Tableau 34.8
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Un total de 317 agents de sécurité (120 du Département de la sûreté et de la sécurité et 197 du système de gestion de la sécurité des Nations Unies) ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière d'utilisation des informations sur les menaces pour la sécurité	La prise de décision par le personnel de sécurité a été améliorée grâce à l'accès à des données structurées et à des informations analytiques distinguant les faits des jugements analytiques et ayant une signification et une importance claires pour l'exécution du programme, y compris dans des environnements cinétiques et à haut risque, comme en Haïti, où les produits analytiques ont fourni une évaluation détaillée des risques d'enlèvement et ont permis d'apporter une réponse ciblée	Les décideurs disposent de données de sécurité et d'informations analytiques actuelles et pertinentes	Grâce à un accès ciblé aux données et à une technologie de diffusion en continu, adaptée aux différences régionales, les décideurs peuvent s'appuyer sur un cycle d'information plus rapide et plus souple concernant les menaces à la sécurité à des fins d'analyse et de diffusion

Résultat 3 : amélioration de la cohérence des mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en vue de faciliter la conduite des activités menées à l'échelle mondiale par les Nations Unies dans l'ensemble des opérations sur le terrain

Projet de plan-programme pour 2024

34.42 Dans le cadre du sous-programme, le Département, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, est chargé de : a) coordonner au quotidien les opérations de sécurité menées par ses bureaux locaux et son personnel dans plus de 125 pays ; b) gérer l'ensemble des problèmes de sécurité susceptibles de survenir sur le terrain (préparation, prévention et intervention). Plusieurs moyens sont mis en place dans le cadre du sous-programme pour fournir une assistance en matière de sécurité. Des visites d'évaluation de la sécurité sont notamment organisées, de même que des ateliers visant à transmettre des connaissances et des conseils tout en assurant direction et supervision dans tous les domaines liés à la sécurité. Les visites d'assistance en matière de sécurité dans les lieux d'affectation ont cependant été limitées pendant la pandémie. Dans le cadre du sous-programme, on assure également la coordination quotidienne de la sécurité avec le personnel sur le terrain et on dispense des conseils opérationnels et des avis de sécurité à l'ensemble du personnel des Nations Unies déployé dans les lieux d'affectation hors Siège.

Enseignements tirés et changements prévus

34.43 L'enseignement tiré est le suivant : on a constaté que l'assistance à distance fournie pendant la pandémie dans certains domaines liés à la sécurité, bien qu'importante, n'avait pas permis de répondre adéquatement et aussi bien qu'avant aux besoins divers et particuliers. La valeur ajoutée des visites d'assistance en matière de sécurité dans les lieux d'affectation ainsi que des ateliers offerts en personne aux spécialistes de la sécurité a ainsi été reconnue et démontrée en 2022. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on mettra l'accent sur les évaluations et les visites d'assistance en matière de sécurité réalisées en personne et sur des activités similaires afin de renforcer l'assistance ciblée et d'améliorer ainsi la gestion des risques de sécurité. Dans le cadre du sous-programme, on organisera des ateliers régionaux et des visites d'assistance en matière de sécurité en mettant l'accent sur la planification de la sécurité, les approches des opérations de sécurité tenant compte des questions de genre et l'intégration des meilleures pratiques.

34.44 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.9).

Tableau 34.9
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Les opérations sur le terrain ont adopté des recommandations relatives aux mesures d'atténuation des risques, comme en Somalie, où l'analyse de la sécurité et les mesures opérationnelles ont été intégrées à la programmation et à la budgétisation, de même que la mise à disposition en temps utile d'informations à jour aux États Membres	Les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ont été renforcés Les décideurs locaux en matière de sécurité utilisent des outils améliorés pour prévoir les nouvelles tendances, ce qui permet d'adapter les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité de façon à poursuivre l'exécution du programme	La cohérence des mécanismes et procédures de gestion de la sécurité déployés par les opérations sur le terrain partout dans le monde a été améliorée L'assistance renforcée et ciblée dont bénéficient les opérations sur le terrain leur permet de détecter plus facilement les signes laissant présager de nouveaux risques de sécurité potentiels susceptibles de nuire à l'exécution des programmes des Nations Unies

Produits

34.45 On trouvera dans le tableau 34.10 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.10
Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : environ 15 visites d'évaluation de la sécurité, services de sécurité et déploiements d'urgence face à des situations d'urgence ; environ 600 examens de la gestion des risques de sécurité ; environ 360 enregistrements par mois saisis dans le Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité ; environ 5 000 fiches sur les différents locaux conservées dans la base de données relative aux locaux ; ateliers et formations sur la gestion des crises ou la préparation aux crises, l'analyse, la gestion de la sécurité, le leadership et les meilleures pratiques à l'intention du personnel de sécurité clé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Sous-programme 3
Partenariats et appui spécialisé

Objectif

34.46 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité des opérations, des locaux et du personnel des Nations Unies, et d'améliorer l'efficience et l'efficacité des opérations de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Stratégie

34.47 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme permettra de faire ce qui suit :

a) Mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information afin de doter le système de gestion de la sécurité des Nations Unies de l'ossature opérationnelle nécessaire à l'adoption d'approches efficientes et axées sur les données, et de mettre en place et de gérer des processus opérationnels et des technologies, notamment des solutions comme des outils de gestion des services de protection ou de la liste du personnel, des avis électroniques aux voyageurs et des systèmes de gestion de la formation, des données sur le stress traumatique ou de la sécurité routière ;

b) Assurer la direction, la coordination et la supervision de la formation en matière de sûreté et de sécurité, y compris l'analyse, la conception, le développement, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la validation, notamment dans les domaines suivants : la sécurité physique, la protection rapprochée, le renforcement de la résilience, la formation aux activités opérationnelles de sauvegarde et les politiques et procédures du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

c) Accroître et diversifier les partenariats stratégiques avec les réseaux régionaux et mondiaux dans le domaine de l'expertise en matière de protection rapprochée, l'objectif étant d'évaluer les services de protection des Nations Unies et de les aligner sur les meilleures pratiques internationales ;

d) Assurer la direction et la coordination pour fournir un appui psychosocial rapide en cas de situation de crise et collaborer avec le système des Nations Unies et les partenaires externes pour renforcer la résilience psychologique du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

e) Élaborer des normes de sécurité physique et des spécifications techniques pour les locaux du système des Nations Unies dans le monde entier et réaliser des évaluations de la sécurité physique de ces locaux afin de recenser les vulnérabilités et de recommander des solutions.

34.48 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Adoption de mesures efficaces de prévention et d'intervention par les acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies face aux atteintes à la sécurité ;

b) Gestion efficace des risques liés aux déplacements des hauts fonctionnaires des Nations Unies ;

c) Atténuation de l'impact psychologique à court et à long terme de l'exposition à des situations de crise sur les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

d) Réduction des risques liés à la sécurité physique des locaux et du personnel des Nations Unies ;

e) Réduction du risque d'accidents de la route mortels pour les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Exécution du programme en 2022

Accès du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à des services de soutien psychosocial et à une formation à la résilience tout au long de la pandémie malgré les difficultés opérationnelles rencontrées

34.49 Dans le cadre du sous-programme, le Département fournit un soutien à la gestion du stress traumatique et au renforcement de la résilience du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Au cours de la période 2020-2021, la demande de services de soutien psychosocial a augmenté de 50 % en raison de la pandémie de COVID-19 et de multiples situations d'urgence complexes qui ont eu une incidence sur le personnel du système de gestion de la sécurité et sur les personnes à leur charge. En 2022, les difficultés se sont maintenues, notamment en ce qui concerne le manque de capacités sur le terrain, et la demande de services n'a pas faibli. Tout au long de la pandémie, les technologies de l'information ont été utilisées pour offrir des services de soutien psychosocial visant à préparer le personnel à faire face au stress traumatique et à y réagir. Ces technologies ont permis d'atteindre des endroits difficiles d'accès, notamment en raison des restrictions liées à la pandémie, et d'améliorer les résultats sur le plan de la formation et de l'appui psychologique pour la gestion du stress. On a amélioré la résilience des responsables de la sécurité en offrant à 189 d'entre eux une formation sur la prévention et la gestion du stress. En outre, on a soutenu le renforcement des capacités de 103 conseillers de terrain du Secrétariat de l'Organisation affectés aux missions grâce à des séances de supervision technique et de coaching, et 1 405 consultations ont été menées pour aider les cadres à faire face aux événements traumatisants vécus par leurs équipes.

34.50 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.II).

Figure 34.II
Mesure des résultats : nombre de membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies qui ont bénéficié d'un appui psychologique pour la gestion du stress ou d'une formation à la résilience

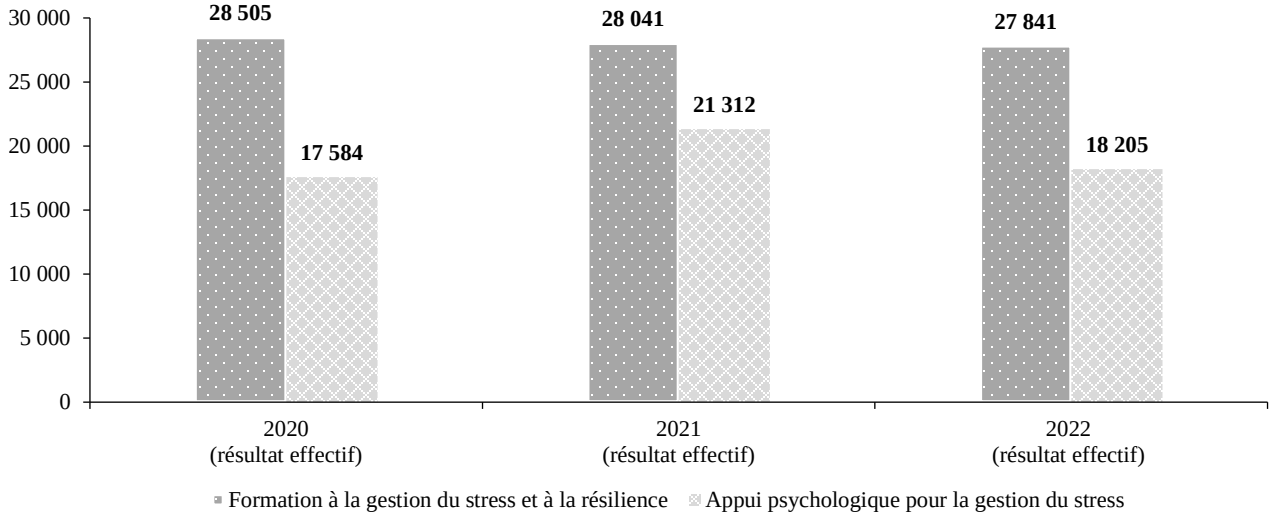

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : meilleure compréhension des questions liées à la sécurité physique dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.51 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à sensibiliser à la sécurité physique 791 membres du personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies au moyen de 9 webinaires sur la sécurité physique portant sur des sujets spécifiques, et 35 membres du personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies au moyen de 4 cours de formation sur la sécurité physique. La cible fixée, à savoir 8 webinaires réunissant 560 participants, a été dépassée. Celle selon laquelle 70 membres du personnel d'organismes, fonds et programmes devaient participer à 5 cours de formation sur la sécurité physique n'a pas été atteinte, le sous-programme ayant contribué à répondre aux besoins opérationnels sur le terrain.

34.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.III).

Figure 34.III
Mesure des résultats : nombre de webinaires et de cours de formation sur la sécurité physique, et nombre de personnes ayant suivi les formations (par an)

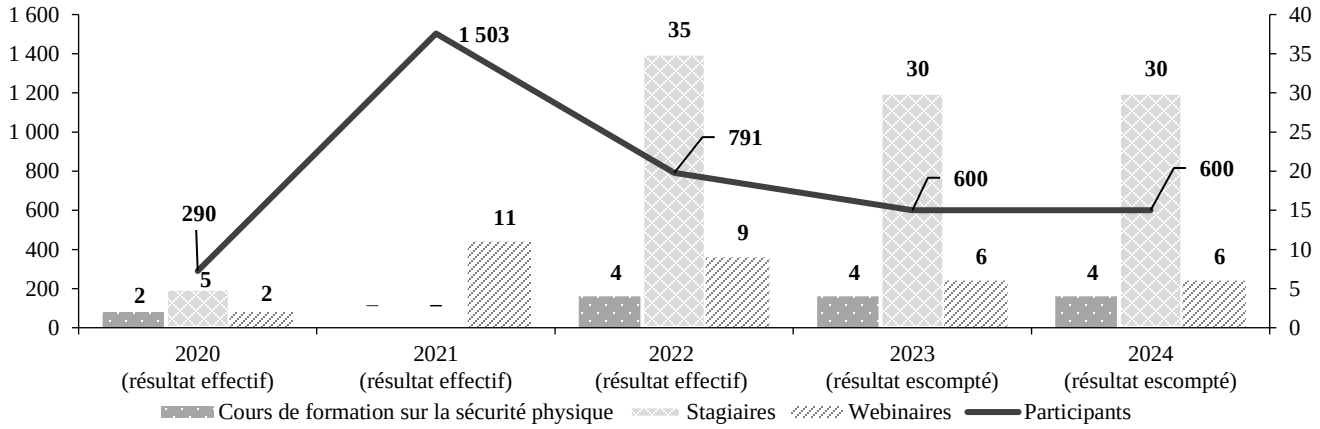

Résultat 2 : amélioration de la gestion et de l'utilisation stratégique des informations et des données destinées à éclairer les services de sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

34.53 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer l'accessibilité des données et le partage des informations dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Cela a pu se faire en mettant systématiquement en œuvre des solutions de type cloud qui permettent un stockage centralisé des données et des fichiers, facilitent la collaboration entre les équipes et offrent des options de visualisation des données (par exemple, Power BI et un réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies renforcé), ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.54 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.11).

Tableau 34.11
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	L'accessibilité des données et le partage des informations ont été améliorés dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies grâce à des solutions technologiques	Les spécialistes de la sécurité ont accès aux données et informations utiles à la prise de décision	Les spécialistes de la sécurité ont accès à de nouveaux outils de gestion de l'information, ce qui leur permet de prendre des décisions fondées sur des données adaptées et à jour

Résultat 3 : certification du personnel de sécurité permettant le maintien d'un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme

Projet de plan-programme pour 2024

34.55 Dans le cadre du sous-programme, le Département propose des programmes de formation à la sûreté et à la sécurité à l'ensemble du personnel de sécurité, aux cadres ayant des responsabilités en matière de sécurité et à l'ensemble du personnel du système des Nations Unies, l'objectif étant de faire que les opérations se déroulent dans des conditions de sécurité à l'échelle du système. On a mis en œuvre la stratégie d'apprentissage du Département pour faire évoluer les cours vers des formats en ligne et mixtes, ce qui permettra de rejoindre un plus grand nombre et d'offrir davantage de souplesse dans les modalités de formation.

Enseignements tirés et changements prévus

34.56 L'enseignement à tirer est le suivant : l'apprentissage mixte, qui s'appuie sur un formateur et des contenus en ligne et offre de multiples options de langue, peut améliorer l'efficacité de la formation à la sécurité. Les cours seront donc tous remaniés pour permettre un apprentissage mixte, et on veillera en priorité à traduire les contenus dans d'autres langues et à renforcer les compétences et les connaissances des formateurs locaux. Il est prévu de revoir le programme de certification en matière de sécurité et de cibler jusqu'à 3 000 spécialistes du domaine. Le nouveau programme permettra d'actualiser les compétences et les connaissances du personnel de sécurité, notamment de ceux qui occupent des postes de direction, afin d'assurer la cohérence des avis relatifs à la gestion de la sécurité adressés aux décideurs et de l'appui direct en matière de sécurité apporté au personnel des Nations Unies. Il sera axé sur l'application des connaissances techniques dans les domaines suivants : rôles et responsabilités de l'agent(e) de coordination de la sécurité, rédaction de communications et de rapports liés à la sécurité, gestion des risques de sécurité, sécurité physique, planification de la sécurité et gestion des crises et des incidents critiques. Des cours supplémentaires s'adressant à divers groupes cibles seront mis au point pour améliorer la gestion de la sécurité.

34.57 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.IV).

Figure 34.IV
Mesure des résultats : nombre de membres du personnel de sécurité qui ont reçu une certification leur permettant de donner des conseils précis et efficaces en matière de gestion de la sécurité et de maintenir ainsi un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme (résultat cumulé)

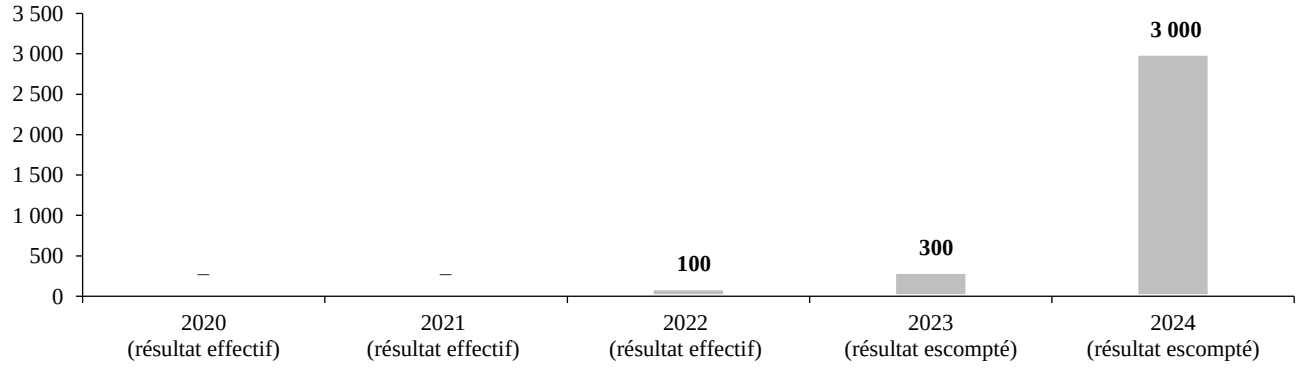

Produits

34.58 On trouvera dans le tableau 34.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.12
Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : fourniture d'un soutien psychologique d'urgence et d'un accompagnement aux membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; formation en matière de gestion du stress à l'intention des membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation hors Siège ; séances de supervision technique à l'intention des conseillers de l'Organisation affectés aux missions ; conseils d'experts et consultations sur le bien-être psychosocial à l'intention de cadres du Siège et des missions ; réunions d'information sur la gestion du stress et du stress traumatique à l'intention des responsables de la sécurité ; évaluations spécifiques de la sécurité des locaux des Nations Unies partout dans le monde ; conseils thématiques ; formation à la sécurité physique et analyse des données obtenues grâce à l'application d'évaluation de la sécurité physique ; formation à la sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; suivi et coordination des déplacements des hauts fonctionnaires de l'Organisation ; planification et coordination avec les missions concernées ; programme de certification obligatoire des agents de protection rapprochée.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

34.59 Le Département de la sûreté et de la sécurité étant chargé d'assurer, d'une part, la sûreté et la sécurité du personnel, des représentants, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et, d'autre part, la sûreté et la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et moyennant remboursement, par les organismes participants, des dépenses engagées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

34.60 Les fonctions et activités du Département qui sont financées en commun avec d'autres organismes du système de gestion de la sécurité sont celles qui relèvent :

a) du sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité) ;

b) du sous-programme 2 (Opérations sur le terrain) ;

c) du sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé) ;

d) de la composante Appui au programme.

34.61 En ce qui concerne le financement des activités en commun du système de gestion de la sécurité, les charges sont réparties entre les organismes participants proportionnellement aux effectifs qu'ils ont déployés sur le terrain. Dans sa résolution 56/255, l'Assemblée générale a arrêté les principes relatifs aux modalités de partage des coûts. En application de la recommandation que l'Assemblée a formulée dans sa résolution 61/263 concernant un accord viable de partage des coûts, le Comité de haut niveau sur la gestion du CCS a décidé que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait réparti proportionnellement au nombre de membres du personnel effectivement déployés par les différents organismes, tel qu'il ressort des données émanant du CCS. Par la suite, le Secrétaire général a présenté brièvement les nouvelles modalités du partage des dépenses afférentes au système (voir A/62/641). En octobre 2021, le Comité de haut niveau sur la gestion a approuvé une révision de l'accord de partage des coûts (voir CEB/2021/HLCM/FB/5), effective à compter de 2023. Dans le respect des principes posés par l'Assemblée dans sa résolution 56/255, cette révision actualise la quote-part des membres, qui n'avait pas été modifiée depuis sa création, répond au principe d'équitabilité en faisant payer une quote-part à toutes les organisations et en renforçant l'idée de propriété partagée du système, et veille à ce que les organisations des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques contribuent équitablement aux dépenses de sécurité.

34.62 Conformément à l'accord de partage des coûts, la part à la charge du Secrétariat dans les dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité est de 17,0 % pour 2024, sur la base des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2022 (contre 16,8 % pour 2023, sur la base des données issues du recensement arrêté au 31 décembre 2021). Le montant des ressources destinées aux activités financées en commun du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour 2024 qui sont proposées dans le présent fascicule du budget tient compte des recommandations formulées par le Réseau Finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion. Étant donné que les règles d'établissement du budget de la plupart des entités des Nations Unies ne prévoient pas la possibilité d'augmentations liées à l'actualisation des coûts qui interviendraient au cours de l'exécution du budget, le montant des ressources recommandé par le Réseau tient déjà compte des prévisions d'inflation établies par ce dernier. Ces ressources ne feront donc pas l'objet d'une nouvelle actualisation.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1eC) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

34.63 Outre le cofinancement des activités sur le terrain dont il est question ci-dessus, des accords conclus localement régissent la prestation de services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne et dans d'autres lieux d'affectation. Les accords qui s'appliquent à Vienne reposent sur une répartition convenue par les quatre organisations sises au Centre international de Vienne, tandis que ceux en vigueur dans les autres lieux d'affectation sont convenus localement par les organismes participants. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne est de 23,2 % pour 2024, contre 23,0 % en 2023. Ces services de sûreté et de sécurité relèvent du sous-programme 1.

34.64 On trouvera dans les tableaux 34.13 à 34.15 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le budget global proposé pour les activités financées en commun est indiqué dans les tableaux 34.16 à 34.20. Ce budget est également présenté à l'Assemblée générale, qui doit l'examiner et l'approuver conformément aux dispositions en vigueur.

Tableau 34.13
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (budget ordinaire)
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Postes	84 970,8	86 101,2	394,6	–	818,7	1 213,3	1,4	87 314,5
Autres dépenses de personnel	8 447,3	5 562,2	(22,2)	37,3	(818,7)	(803,6)	(14,4)	4 758,6
Consultants	39,7	59,3	–	–	–	–	–	59,3
Voyages des représentants	1,7		–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	2 440,3	475,5	–	–	–	–	–	475,5
Services contractuels	1 206,9	1 650,2	–	–	7,0	7,0	0,4	1 657,2
Frais généraux de fonctionnement	1 624,0	1 930,9	–	–	(32,0)	(32,0)	(1,7)	1 898,9
Fournitures et accessoires	626,7	991,3	–	–	12,2	12,2	1,2	1 003,5
Mobilier et matériel	539,7	677,9	–	–	12,8	12,8	1,9	690,7
Aménagement des locaux	0,1	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	28 034,0	29 504,2	(175,4)	–	50,3	(125,1)	(0,4)	29 379,1
Total	**127 931,1**	**126 952,7**	**197,0**	**37,3**	**50,3**	**284,6**	**0,2**	**127 237,3**

Tableau 34.14
Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024 (budget ordinaire)
(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Effectif approuvé pour 2023	1 044	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 18 P-4, 16 P-3, 7 P-2/1, 8 G(1ᵉC), 162 G(AC), 306 ASS, 512 AL
Transfert	–	1 P-5, 1 P-3, 1 P-2 et 1 G(AC) transférés de la composante Direction exécutive et administration au sous-programme 3
		1 P-3 transféré du sous-programme 3 à la composante Direction exécutive et administration
Transformation d'un emploi de temporaire	12	5 G(AC) et 7 AL au titre du sous-programme 1
Effectif proposé pour 2024	1 056	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 18 P-4, 16 P-3, 7 P-2/1, 8 G(1ᵉC), 167 G(AC), 306 ASS, 519 AL

Tableau 34.15

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (budget ordinaire)

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	*Effectif approuvé pour 2023*	*Changements*				*Effectif proposé pour 2024*
		Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	2	–	–	–	–	2
D-1	4	–	–	–	–	4
P-5	7	–	–	–	–	7
P-4	18	–	–	–	–	18
P-3	16	–	–	–	–	16
P-2/1	7	–	–	–	–	7
Total partiel	**56**	**–**	**–**	**–**	**–**	**56**
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1ᵉC)	8	–	–	–	–	8
G(AC)	162	–	–	5	5	167
ASS	306	–	–	–	–	306
AL	512	–	–	7	7	519
Total partiel	**988**	**–**	**–**	**12**	**12**	**1 000**
Total	**1 044**	**–**	**–**	**12**	**12**	**1 056**

Tableau 34.16

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Postes	116 902,7	130 992,0	–	–	450,2	450,2	0,3	131 442,2
Autres dépenses de personnel	4 229,7	5 193,7	–	–	2 398,0	2 398,0	46,2	7 591,7
Consultants	235,9	71,7	–	–	–	–	–	71,7
Voyages du personnel	6 123,2	5 437,1	–	–	–	–	–	5 437,1
Services contractuels	3 816,1	3 859,3	–	–	–	–	–	3 859,3
Frais généraux de fonctionnement	9 308,0	9 363,6	–	–	–	–	–	9 363,6
Fournitures et accessoires	1 418,8	2 601,0	–	–	–	–	–	2 601,0
Mobilier et matériel	4 126,4	1 219,8	–	–	–	–	–	1 219,8

Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Travaux de construction, d'aménagement et d'entretien	2,5	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	3 822,3	6 452,7	–	–	(2 552,7)	(2 552,7)	(39,6)	3 900,0
Autres dépenses	(18,6)	–	–	–	–	–	–	–
Total	**149 966,9**	**165 190,9**	**–**	**–**	**295,5**	**295,5**	**0,2**	**165 486,4**

Tableau 34.17

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par composante et sous-programme (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
A. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	16 632,6	16 319,3	–	–	–	–	–	16 319,3
2. Opérations sur le terrain	123 894,9	140 057,9	–	–	(1 097,1)	(1 097,1)	(0,8)	138 960,8
3. Partenariats et appui spécialisé	9 439,4	8 813,7	–	–	–	–	–	8 813,7
Total partiel (A)	**149 966,9**	**165 190,9**	**–**	**–**	**(1 097,1)**	**(1 097,1)**	**(0,7)**	**164 093,8**
B. Appui au programme	–	–	–	–	1 392,6	1 392,6	–	1 392,6
Total	**149 966,9**	**165 190,9**	**–**	**–**	**295,5**	**295,5**	**0,2**	**165 486,4**

Tableau 34.18

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024 (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Effectif approuvé pour 2023	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1ᵉC), 26 G(AC), 153 ASS, 410 AL
Suppressions	(5)	5 AL au titre du sous-programme 2
Créations	5	5 AN au titre du sous-programme 2
Effectif proposé pour 2024	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1ᵉC), 26 G(AC), 153 ASS, 405 AL, 5 AN

Tableau 34.19

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

		Changements				
Catégorie et classe	*Effectif approuvé pour 2023*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Effectif proposé pour 2024*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	9	–	–	–	–	9
P-5	28	–	–	–	–	28
P-4	197	–	–	–	–	197
P-3	116	–	–	–	–	116
P-2/1	14	–	–	–	–	14
Total partiel	**365**	**–**	**–**	**–**	**–**	**365**
Agents des services généraux et des catégories apparentées				–	–	
G(1eC)	4	–	–	–	–	4
G(AC)	26	–	–	–	–	26
ASS	153	–	–	–	–	153
AL	410	–	–	(5)	(5)	405
AN	–	–	–	5	5	5
Total partiel	**593**	**–**	**–**	**–**	**–**	**593**
Total	**958**	**–**	**–**	**–**	**–**	**958**

Tableau 34.20

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par composante et sous-programme (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

		Changements				
Composante/sous-programme	*Effectif approuvé pour 2023*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Effectif proposé pour 2024*
A. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	160	–	–	–	–	160
2. Opérations sur le terrain	764	–	–	–	–	764
3. Partenariats et appui spécialisé	34	–	–	–	–	34
Total partiel (A)	**958**	**–**	**–**	**–**	**–**	**958**
Total	**958**	**–**	**–**	**–**	**–**	**958**

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.65 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 34.21 à 34.23 et dans la figure 34.V.

34.66 Comme le montrent les tableaux 34.21 1) et 34.22 1), les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 127 237 300 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 284 600 dollars (0,2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) des nouveaux mandats ; c) d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 34.21
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Changements					
Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
A. Direction exécutive et administration	2 828,5	3 285,7	97,8	–	(517,5)	(419,7)	(12,8)	2 866,0
B. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	96 530,4	93 503,7	(554,9)	37,3		(517,6)	(0,6)	92 986,1
2. Opérations sur le terrain	22 650,9	23 389,3	335,6	–	(187,1)	148,5	0,6	23 537,8
3. Partenariats et appui spécialisé	2 993,0	3 498,5	318,5	–	517,5	836,0	23,9	4 334,5
Total partiel (B)	**122 174,3**	**120 391,5**	**99,2**	**37,3**	**330,4**	**466,9**	**0,4**	**120 858,4**
C. Appui au programme	2 928,3	3 275,5	–	–	237,4	237,4	7,2	3 512,9
Total partiel (1)	**127 931,1**	**126 952,7**	**197,0**	**37,3**	**50,3**	**284,6**	**0,2**	**127 237,3**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Changement*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
B. Programme de travail					
2. Opérations sur le terrain	3 812,0	3 986,1	(135,7)	(3,4)	3 850,4
Total partiel (2)	**3 812,0**	**3 986,1**	**(135,7)**	**(3,4)**	**3 850,4**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Changement*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
B. Programme de travail					
1. Services de sûreté et de sécurité	10 675,3	14 554,6	–	–	14 554,6
3. Partenariats et appui spécialisé	470,2	644,8	–	–	644,8
Total partiel (B)	**11 145,5**	**15 199,4**	**–**	**–**	**15 199,4**
Total partiel (3)	**11 145,5**	**15 199,4**	**–**	**–**	**15 199,4**
Total	**142 888,6**	**146 138,2**	**148,9**	**0,1**	**146 287,1**

Tableau 34.22
Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme
(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

		Changements				
Composante/sous-programme	*Effectif approuvé pour 2023*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Effectif proposé pour 2024*
A. Direction exécutive et administration	17	–	–	(3)	(3)	14
B. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	1 000	–	–	12	12	1 012
2. Opérations sur le terrain	–	–	–	–	–	–
3. Partenariats et appui spécialisé	12	–	–	3	3	15
Total partiel (B)	**1 012**	**–**	**–**	**15**	**15**	**1 027**
C. Appui au programme	15	–	–	–	–	15
Total partiel (1)	**1 044**	**–**	**–**	**12**	**12**	**1 056**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Changement*	*2024 (prévisions)*
B. Programme de travail			
2. Opérations sur le terrain	16	1	17
Total partiel (2)	**16**	**1**	**17**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Changement*	*2024 (prévisions)*
B. Programme de travail			
1. Services de sûreté et de sécurité	60	–	60
Total partiel (3)	**60**	**–**	**60**
Total	**1 120**	**13**	**1 133**

Tableau 34.23
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	84 970,8	86 101,2	394,6	–	818,7	1 213,3	1,4	87 314,5
Autres objets de dépense	42 960,3	40 851,5	(197,6)	37,3	(768,4)	(928,7)	(2,3)	39 922,8
Total	**127 931,1**	**126 952,7**	**197,0**	**37,3**	**50,3**	**284,6**	**0,2**	**127 237,3**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		56	–	–	–	–	–	56
Agents des services généraux et des catégories apparentées		988	–	–	12	12	1,2	1 000
Total		**1 044**	**–**	**–**	**12**	**12**	**1,1**	**1 056**

Figure 34.V
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

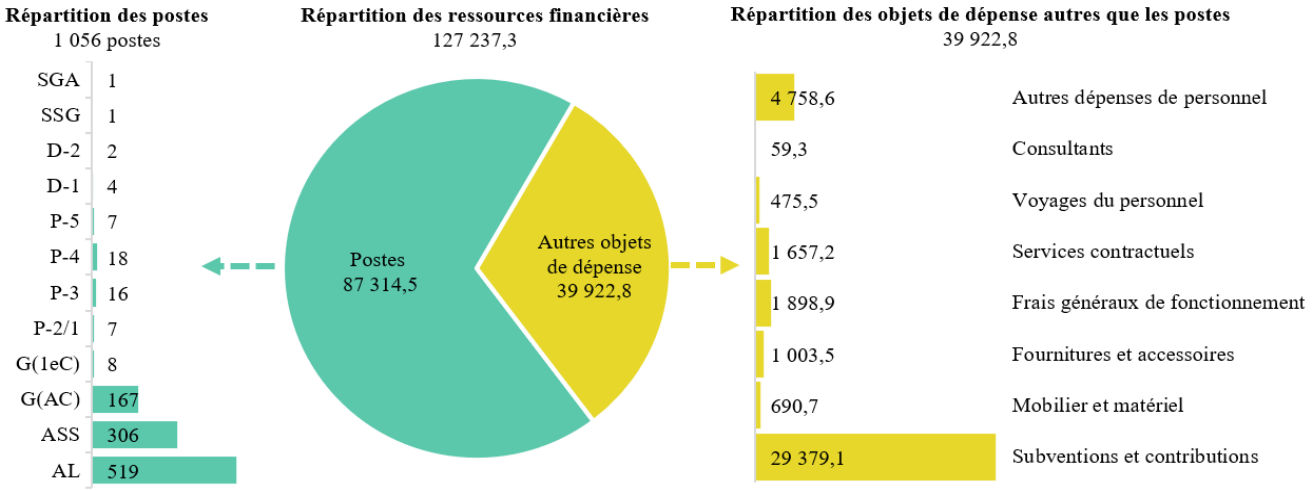

Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (budget ordinaire)

Ajustements techniques

34.67 Comme le montre le tableau 34.21 1), les changements entraînent une augmentation nette de 197 000 dollars, qui s'explique comme suit :

a) **Direction exécutive et administration**. L'augmentation de 97 800 dollars tient à la hausse des dépenses prévues pour un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-4) qui avait été créé en 2023 en application de la résolution 77/262 de l'Assemblée générale et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;

b) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité)**. La diminution nette de 554 900 dollars s'explique comme suit :

i) une diminution de 587 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel (22 200 dollars) et des subventions et contributions (565 200 dollars), imputable au non-renouvellement de crédits prévus pour 2023 pour :

a. le personnel de sécurité nécessaire dans le cadre de la rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (331 900 dollars) et du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (233 300 dollars), conformément à la résolution 77/263 de l'Assemblée (parties IX et XII) (les ressources nécessaires à ce titre pour 2024 seront présentées plus tard dans l'année dans les rapports sur l'état d'avancement des projets de construction) ;

b. les heures supplémentaires du personnel de sécurité dans le cadre de la reprise de la cinquième session de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, conformément à la résolution 77/248 de l'Assemblée (22 200 dollars) ;

ii) une augmentation de 32 500 dollars au titre des subventions et contributions, qui tient à la révision à la hausse de la part à la charge du Secrétariat (23,2 % pour 2024, contre 23,0 % en 2023) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux activités menées à l'Office des Nations Unies à Vienne ;

c) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain)**. L'augmentation de 335 600 dollars au titre des subventions et contributions tient à la révision à la hausse de la part à la charge du Secrétariat (17,0 % pour 2024, contre 16,8 % en 2023) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, sur la base des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2022 ;

d) **Sous-programme (Partenariats et appui spécialisé)**. L'augmentation de 318 500 dollars s'explique comme suit :

i) une augmentation de 296 800 dollars au titre des postes, qui tient à la hausse des dépenses prévues pour trois postes [un poste de directeur(trice) (D-2), un poste d'administrateur(trice) de programme pour la sécurité routière (P-4) et un poste de spécialiste de la gestion de l'information (adjoint(e) de 1re classe) (P-2)] qui avaient été créés en 2023 en application de la résolution 77/262 de l'Assemblée et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;

ii) une augmentation de 21 700 dollars au titre des subventions et contributions, qui tient à la révision à la hausse de la part à la charge du Secrétariat (17,0 % pour 2024, contre 16,8 % en 2023) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2022.

Nouveaux mandats

34.68 Comme le montre le tableau 34.21 1), les changements entraînent une augmentation de 37 300 dollars au titre du sous-programme 1. Cette augmentation, qui relève des autres dépenses de personnel, s'explique par les heures supplémentaires devant être effectuées par le personnel de sécurité dans le cadre du Sommet de l'avenir, qui se tiendra en 2024 à New York sous le thème « Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur », conformément à la résolution 76/307 de l'Assemblée générale.

Autres changements

34.69 Comme le montre le tableau 34.21 1), les changements entraînent une augmentation nette de 50 300 dollars correspondant à la part des dépenses supplémentaires prévues pour les activités financées en commun qui sera imputée au budget ordinaire (17 % de 295 500 dollars), comme suit :

a) **Direction exécutive et administration**. La diminution de 517 500 dollars tient aux ressources qu'il est proposé de transférer au sous-programme 3, sans que cela ait d'incidence sur les coûts globaux, comme suit :

i) une diminution de 498 900 dollars au titre des postes, qui tient à la perte par transfert de quatre postes [1 P-5, 1 P-3, 1 P-2 et 1 G(AC)] cédés par le Service de la planification stratégique à la Section des partenariats stratégiques et des politiques (sous-programme 3), laquelle est contrebalancée en partie par le gain par transfert d'un poste P-3 cédé par le sous-programme 3 au Service de la planification stratégique, comme expliqué à l'annexe III ;

ii) une diminution de 18 600 dollars au titre des voyages du personnel, qui tient à la réduction prévue des frais de voyage compte tenu de la perte par transfert des quatre postes mentionnés au paragraphe 34.69 a) i) ci-dessus ;

b) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité)**. Le transfert de 818 700 dollars de la rubrique Autres dépenses de personnel à la rubrique Postes, lequel est sans incidence sur les coûts globaux, tient à la proposition de transformer 12 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (5 G(AC) et 7 AL) en postes permanents, comme expliqué à l'annexe III ;

c) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain)**. La diminution de 187 100 dollars au titre des subventions et contributions tient à la diminution des dépenses financées en commun relatives aux opérations sur le terrain couvertes par le sous-programme 2 et donc du montant à la charge du Secrétariat, comme expliqué au paragraphe 34.70 a) ci-dessous ;

d) **Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé)**. L'augmentation de 517 500 dollars correspond aux ressources qu'il est proposé de transférer depuis la composante Direction exécutive et administration, sans que cela ait d'incidence sur les coûts globaux, comme expliqué au paragraphe 34.69 a) ci-dessus ;

e) **Appui au programme**. L'augmentation de 237 400 dollars correspond à la part à la charge du Secrétariat des dépenses supplémentaires prévues pour les activités financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, comme expliqué au paragraphe 34.70 b) ci-dessous.

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (activités financées en commun)

Autres changements

34.70 Comme le montre le tableau 34.17, les changements entraînent une augmentation nette de 295 500 dollars. Cette augmentation s'explique par : a) une diminution nette de 370 200 dollars découlant de la suppression de cinq postes d'agent(e) local(e) et de la création de cinq postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, de la réduction du montant des dépenses d'appui aux programmes à régler au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (compte tenu de l'amélioration de l'architecture d'appui du Service administratif du Département de la sûreté et de la sécurité) et de la création de six emplois de temporaire à l'appui de la gestion des risques de sécurité ; b) une augmentation de 665 700 dollars tenant à des ajustements conformes aux recommandations formulées par le Réseau Finances et budget concernant les ressources nécessaires pour 2024, comme expliqué plus en détail ci-après :

a) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain)**. La diminution de 1 097 100 dollars tient aux facteurs suivants :

i) une augmentation nette de 450 200 dollars au titre des postes, qui s'explique comme suit :

a. une diminution nette de 215 500 dollars imputable à la suppression prévue de cinq postes d'agent(e) local(e), contrebalancée en partie par la création prévue de cinq nouveaux postes d'administrateur(trice) national(e) pour lesquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué, comme expliqué à l'annexe III ;

b. une augmentation de 665 700 dollars imputable à l'ajustement des coûts salariaux compte tenu des prévisions d'inflation établies par le Réseau Finances et budget. Ces ressources ne feront plus l'objet d'une actualisation ;

ii) une augmentation de 1 005 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel, qui permettra de financer six emplois de temporaire (4 P-4 et 2 P-3) dans le Service de l'analyse des menaces et des risques et de faciliter la gestion des risques de sécurité à Vienne, à Bangkok, à Kampala, à Amman et à New York, l'objectif étant de renforcer les capacités nécessaires à la collecte et à l'analyse des données et à la production des rapports d'analyse utiles à la prise de décisions en matière de sécurité, aux interventions d'urgence et à la gestion des situations de crise dans des environnements à haut risque, et d'améliorer l'efficacité et la pertinence des mécanismes de gestion des risques de sécurité ;

iii) une diminution de 2 552 700 dollars au titre des subventions et contributions, qui s'explique par la réduction des dépenses d'appui aux programmes à régler au PNUD du fait de la diminution de l'éventail des services fournis, lesquels se limitent désormais à la prestation de services administratifs généraux dans les bureaux extérieurs du Département, comme suite à l'amélioration de l'architecture d'appui du Service administratif mentionnée au paragraphe 34.70 b) ci-dessous et au rattachement au Secrétariat de l'ensemble du personnel de terrain, qui dépendait auparavant du PNUD ;

b) **Appui au programme**. L'augmentation de 1 392 600 dollars qui est proposée au titre des autres dépenses de personnel permettrait de financer neuf emplois de temporaire (autres que pour les réunions) [1 P-4, 4 P-3, 1 G(1eC) et 3 G(AC)] au Service administratif, dont les titulaires fourniraient tous les services nécessaires à l'administration des ressources humaines sur le terrain, géreraient le programme de réaffectations encadrées des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents du Service mobile, et se chargeraient des questions budgétaires et financières et de l'administration générale dans 241 lieux d'affectation répartis dans 128 pays.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

34.71 Comme le montrent les tableaux 34.21 2) et 34.22 2), les quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu d'obtenir au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élèvent à 3 850 400 dollars. Ces ressources devraient permettre au Département de fournir un appui en matière de sécurité aux missions de maintien de la paix. La diminution prévue tient à l'actualisation des coûts salariaux, notamment à l'application de taux de vacance de postes plus élevés, contrebalancée en partie par la création proposée d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-4), dont le (la) titulaire serait chargé(e) du soutien psychosocial.

34.72 Comme le montrent les tableaux 34.21 3) et 34.22 3), les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 15 199 400 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes en divers endroits ainsi que dans le cadre de manifestations spéciales qui seront organisées à l'intérieur et autour des locaux.

34.73 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

34.74 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité assure la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats confiés à ce dernier et du programme de travail approuvé. Il préside le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et est secondé par la Sous-Secrétaire générale pour ce qui concerne le fonctionnement interne et l'administration courante du Département.

34.75 Le Service de la planification stratégique aide le Secrétaire général adjoint à gérer le Département. À cette fin, il est chargé de la planification stratégique et de la gestion des risques, des communications stratégiques, des questions de genre et d'inclusion et des questions liées à la gouvernance institutionnelle, à l'évaluation, au contrôle de la conformité, à la mise à profit des enseignements tirés et des pratiques exemplaires et à l'innovation. Ensemble, ces domaines permettent la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats dans l'ensemble du Département, conformément aux mandats, aux objectifs et aux valeurs de l'ONU, aux niveaux mondial et national.

34.76 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2024, il continuera d'améliorer les outils électroniques de gestion des risques de sécurité en vue de faciliter l'examen et la validation des plans et documents de sécurité par voie électronique.

34.77 On trouvera dans le tableau 34.24 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

34.78 Le Département continuera de s'efforcer de programmer les voyages aussi tôt que possible et de désigner dans les meilleurs délais les personnes appelées à voyager. En cas de déploiement d'urgence motivé par des raisons de sécurité et de déplacements liés à la protection rapprochée, il coopérera plus étroitement avec les services chargés des voyages et l'agence de voyages de sorte que les billets soient réservés à l'avance en fonction de l'itinéraire préliminaire. Malgré l'amélioration des résultats par rapport à 2020 et 2021, le faible respect des délais observé en 2022 s'explique principalement par le déploiement d'urgence de renforts de sécurité dans des conditions de sécurité instables, qui ont compliqué la programmation en amont.

Tableau 34.24
Respect des délais
(En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	*2021 (taux effectif)*	*2022 (taux effectif)*	*2023 (taux prévu)*	*2024 (taux prévu)*
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	36	31	44	100	100

34.79 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 2 866 000 dollars et font apparaître une diminution de 419 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.67 a) et 34.69 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.25 et la figure 34.VI.

Tableau 34.25
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 580,6	3 015,4	97,8	–	(498,9)	(401,1)	(13,3)	2 614,3
Autres objets de dépense	247,9	270,3	–	–	(18,6)	(18,6)	(6,9)	251,7
Total	**2 828,5**	**3 285,7**	**97,8**	**–**	**(517,5)**	**(419,7)**	**(12,8)**	**2 866,0**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		11	–	–	(2)	(2)	(18,2)	9
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	(1)	(1)	(16,7)	5
Total		**17**	**–**	**–**	**(3)**	**(3)**	**(17,6)**	**14**

Figure 34.VI
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

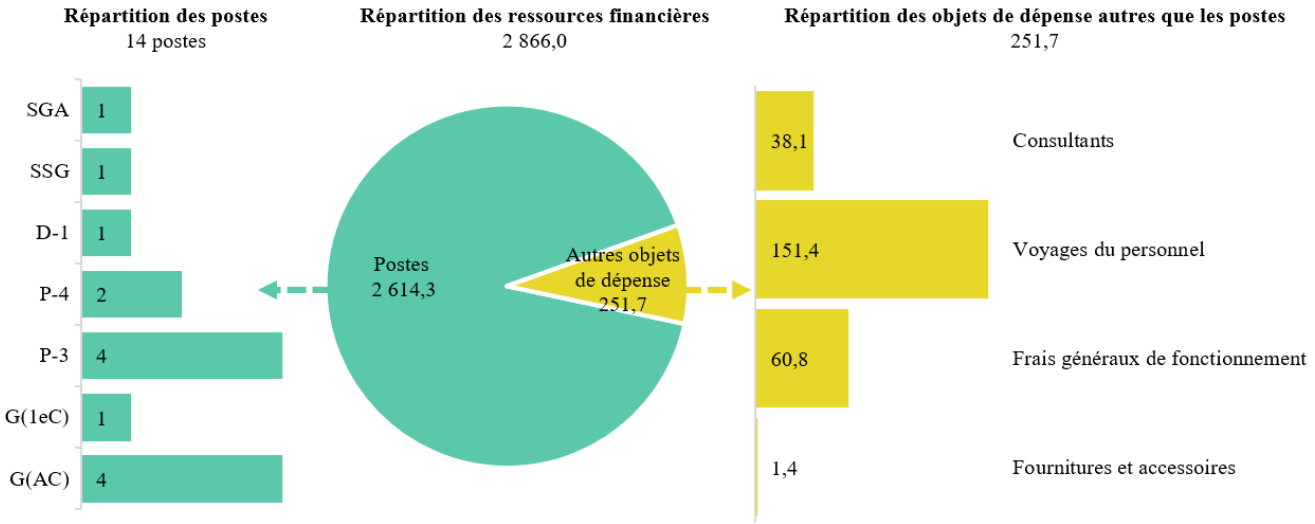

Programme de travail

Sous-programme 1
Services de sûreté et de sécurité

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.80 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 92 986 100 dollars et font apparaître une diminution de 517 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.67 b), 34.68 et 34.69 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.26 et la figure 34.VII.

Tableau 34.26
Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	78 598,6	78 674,3	–	–	818,7	818,7	1,0	79 493,0
Autres objets de dépense	17 931,8	14 829,4	(554,9)	37,3	(818,7)	(1 336,3)	(9,0)	13 493,1
Total	**96 530,4**	**93 503,7**	**(554,9)**	**37,3**	**–**	**(517,6)**	**(0,6)**	**92 986,1**

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		28	–	–	–	–	–	28
Agents des services généraux et des catégories apparentées		972	–	–	12	12	1,2	984
Total		**1 000**	**–**	**–**	**12**	**12**	**1,2**	**1 012**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2024 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (3 743 200 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (31 300 dollars).

Figure 34.VII
Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

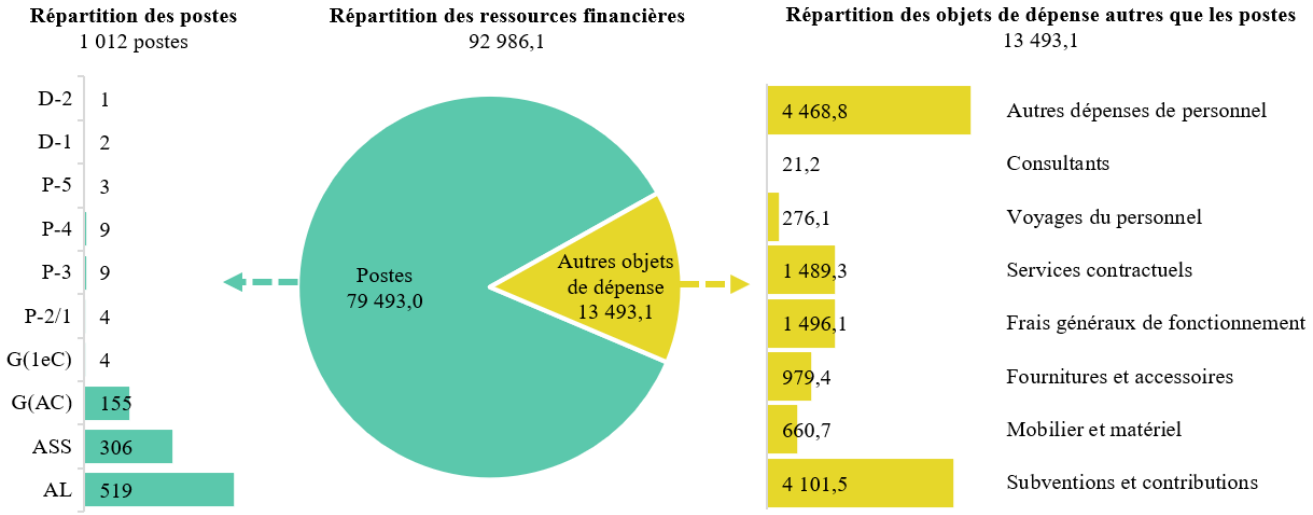

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.81 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2024 s'élèvent à 16 319 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.27 et la figure 34.VIII.

Tableau 34.27

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	14 997,8	14 393,3	–	–	–	–	–	14 393,3
Autres objets de dépense	1 634,8	1 926,0	–	–	–	–	–	1 926,0
Total	**16 632,6**	**16 319,3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**16 319,3**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		155	–	–	–	–	–	155
Total		**160**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**160**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2024 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (3 743 200 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (31 300 dollars).

Figure 34.VIII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2024 (activités financées en commun)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

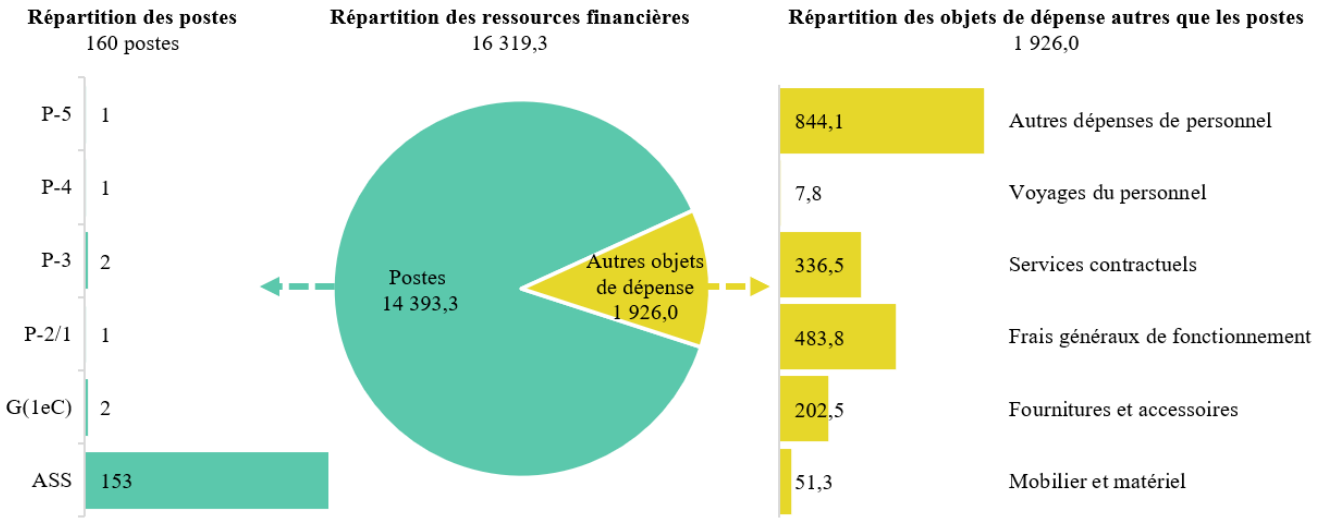

Ressources extrabudgétaires

34.82 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 14 554 600 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes en divers endroits ainsi que dans le cadre de manifestations spéciales qui seront organisées à l'intérieur et autour des locaux.

Sous-programme 2
Opérations sur le terrain

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.83 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 23 537 800 dollars et font apparaître une augmentation de 148 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.67 c) et 34.69 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.28.

Tableau 34.28
Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Autres objets de dépense								
Subventions et contributions	22 650,9	23 389,3	335,6	–	(187,1)	148,5	0,6	23 537,8
Total	**22 650,9**	**23 389,3**	**335,6**	**–**	**(187,1)**	**148,5**	**0,6**	**23 537,8**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2024 des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (23 040 600 dollars) et la part à la charge de l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance (497 200 dollars).

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.84 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 138 960 800 dollars pour 2024 et font apparaître une diminution de 1 097 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.70 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.29 et la figure 34.IX.

Tableau 34.29
Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	95 289,8	110 771,6	–	–	450,2	450,2	0,4	111 221,8
Autres objets de dépense	28 605,1	29 286,3	–	–	(1 547,3)	(1 547,3)	(5,3)	27 739,0
Total	**123 894,9**	**140 057,9**	**–**	**–**	**(1 097,1)**	**(1 097,1)**	**(0,8)**	**138 960,8**

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		335	–	–	–	–	–	335
Agents des services généraux et des catégories apparentées		429	–	–	–	–	–	429
Total		**764**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**764**

Note : La catégorie Autres objets de dépense comprend un montant de 3 795 400 dollars pour 2024 au titre de l'assurance contre les actes de malveillance. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses relatives aux activités financées en commun et des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance s'élève à 23 537 800 dollars pour 2024.

Figure 34.IX
Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2024 (activités financées en commun)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

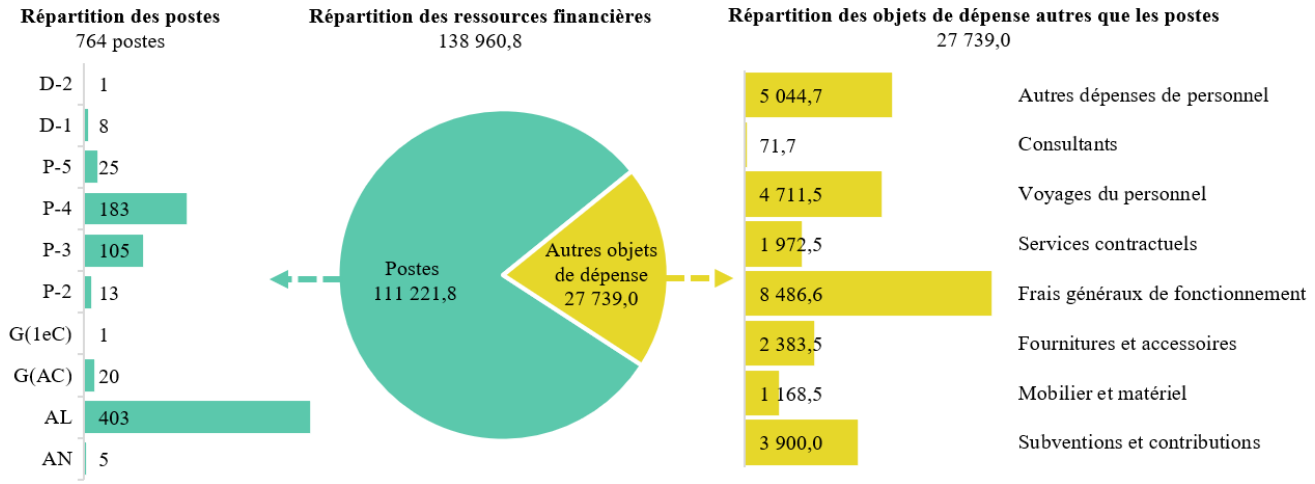

Quotes-parts hors budget ordinaire

34.85 Les quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu d'obtenir pour le sous-programme devraient s'élever à 3 850 400 dollars et permettront au Département de fournir un appui en matière de sécurité aux missions de maintien de la paix.

Sous-programme 3
Partenariats et appui spécialisé

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.86 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 4 334 500 dollars et font apparaître une augmentation de 836 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.67 d) et 34.69 d) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.30 et la figure 34.X.

Tableau 34.30

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 564,1	2 017,8	296,8	–	498,9	795,7	39,4	2 813,5
Autres objets de dépense	1 428,9	1 480,7	21,7	–	18,6	40,3	2,7	1 521,0
Total	**2 993,0**	**3 498,5**	**318,5**	**–**	**517,5**	**836,0**	**23,9**	**4 334,5**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	–	–	2	2	20,0	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	1	1	50,0	3
Total		**12**	**–**	**–**	**3**	**3**	**25,0**	**15**

Note : Les ressources comprennent la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux modalités de partage des coûts, d'un montant estimé à 1 502 400 dollars pour 2024.

Figure 34.X

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

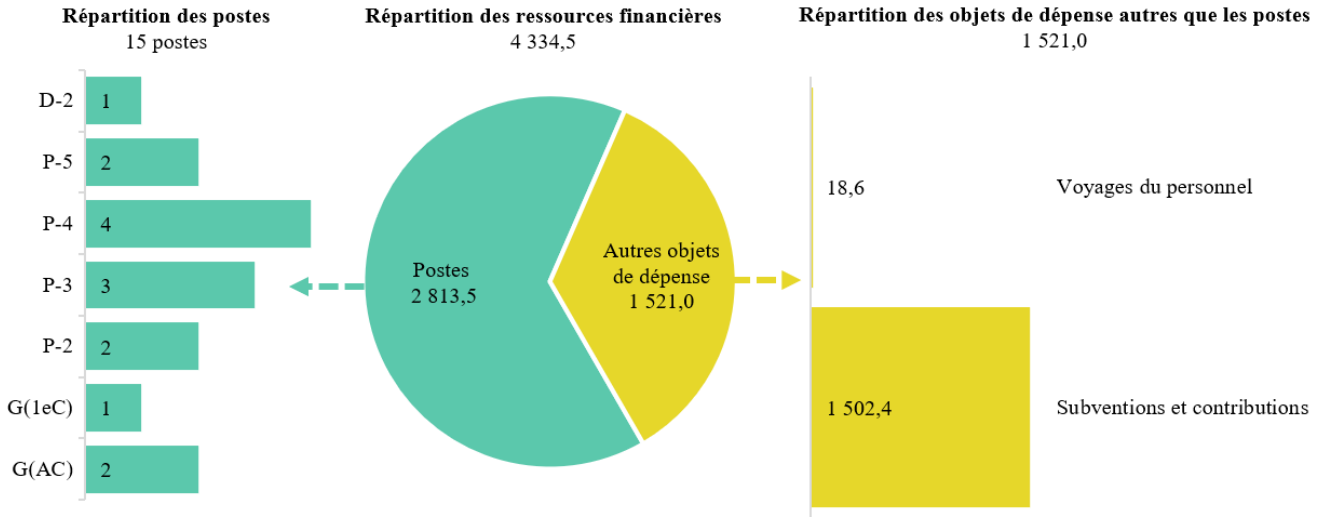

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.87 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2024 s'élèvent à 8 813 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.31 et la figure 34.XI.

Tableau 34.31

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 615,0	5 827,1	–	–	–	–	–	5 827,1
Autres objets de dépense	2 824,3	2 986,6	–	–	–	–	–	2 986,6
Total	**9 439,4**	**8 813,7**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**8 813,7**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		**34**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**34**

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 1 502 400 dollars pour 2024.

Figure 34.XI

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2024 (activités financées en commun)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

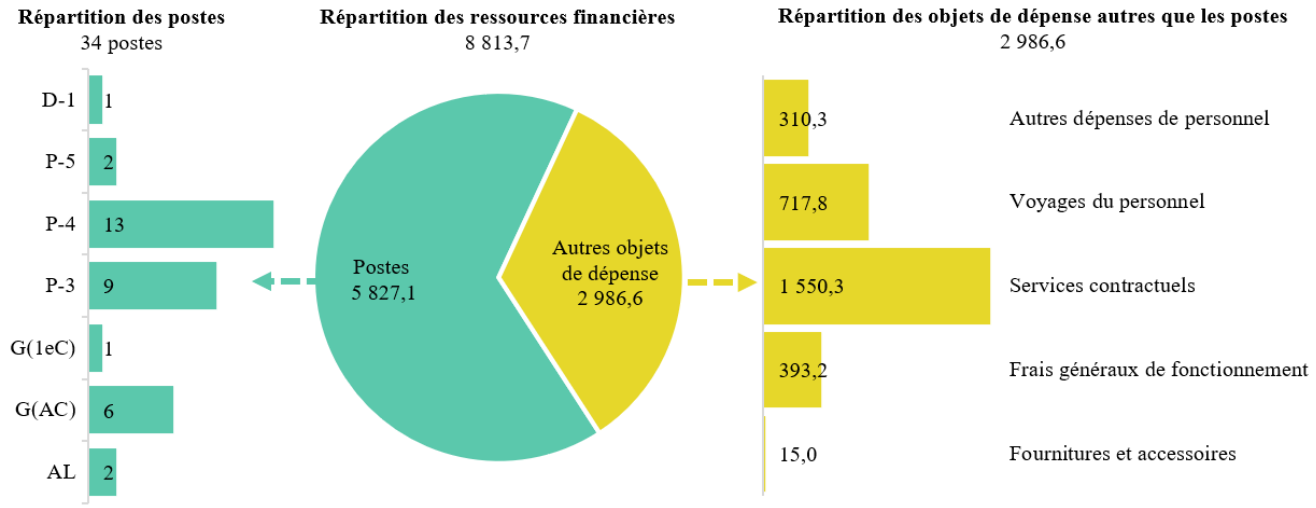

Ressources extrabudgétaires

34.88 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 644 800 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement au programme de certification des agents de protection rapprochée et au programme de formation « Sécurité et sûreté en mission ».

Appui au programme

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.89 Le Service administratif fournit au Département des services centralisés d'appui administratif en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale.

34.90 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 3 512 900 dollars et font apparaître une augmentation de 237 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 34.69 e) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.32 et la figure 34.XII.

Tableau 34.32
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 227,4	2 393,7	–	–	–	–	–	2 393,7
Autres objets de dépense	700,9	881,8	–	–	237,4	237,4	26,9	1 119,2
Total	**2 928,3**	**3 275,5**	**–**	**–**	**237,4**	**237,4**	**7,2**	**3 512,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
Total		**15**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**15**

Figure 34.XII
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

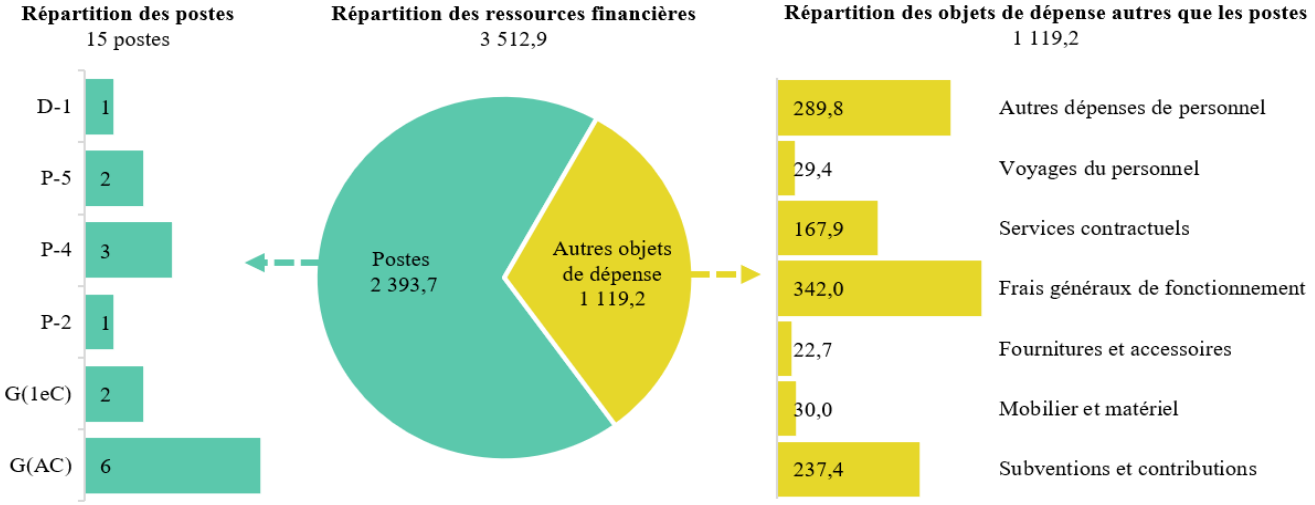

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.91 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 1 392 600 dollars pour 2024. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.33.

Tableau 34.33
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	1 392,6	1 392,6	–	1 392,6
Total	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 392,6**	**1 392,6**	**–**	**1 392,6**

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 237 400 dollars pour 2024.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2024

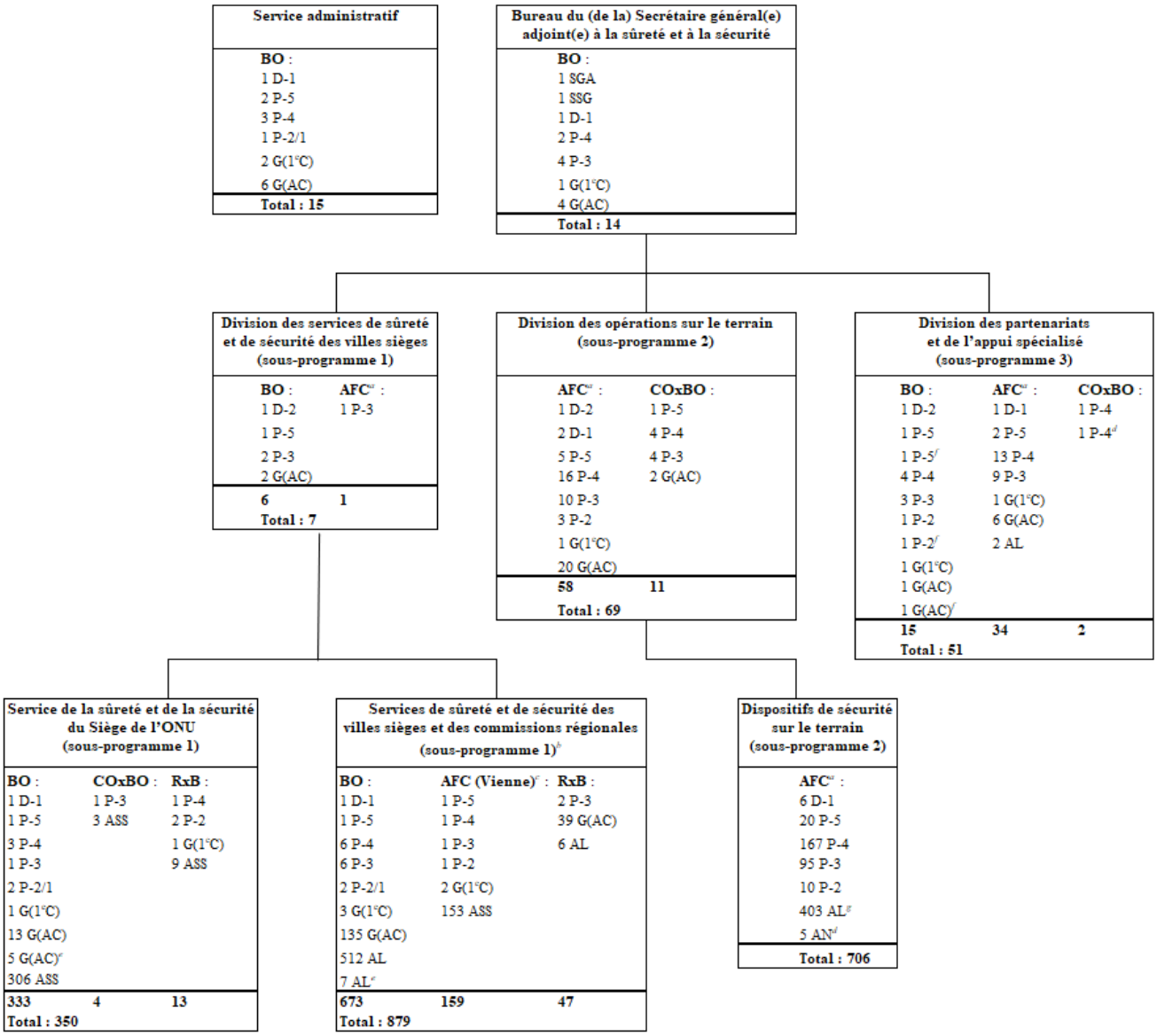

Abréviations : AFC = activités financées en commun ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

[a] Postes financés en commun par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.

[b] Services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales.

[c] Postes cofinancés par toutes les organisations sises au Centre international de Vienne et dépendant des Services de sûreté et de sécurité.

[d] Création.

[e] Transformation.

[f] Transfert.

[g] Suppression de cinq postes d'agent(e) local(e).

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7)	
Le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de mettre à jour sa circulaire sur l'organisation du Département de la sûreté et de la sécurité de sorte à l'aligner sur les mandats existants et de fournir à l'Assemblée, lorsqu'elle examinera le rapport, des précisions sur les attributions et responsabilités connexes du Département de la sûreté et de la sécurité, du Département de l'appui opérationnel et des autres entités concernées, et de faire figurer ces informations dans le prochain projet de budget (par. XII.9).	Le Département de la sûreté et de la sécurité travaille actuellement à l'actualisation de la circulaire du Secrétaire général relative à son organisation interne. La circulaire sera finalisée une fois que l'Assemblée générale aura examiné la question de la réorganisation du Département et du regroupement des fonctions liées aux partenariats et aux politiques au sein de la Division de l'appui opérationnel spécialisé, telle qu'elle est exposée dans le projet de budget-programme pour 2024. En ce qui concerne la répartition des tâches liées à la sécurité routière, à la sécurité aérienne et au soutien psychosocial, le Département de la sûreté et de la sécurité collabore activement avec le Département de l'appui opérationnel afin d'éviter les chevauchements et de favoriser les synergies. Il convient de noter que le Département de la sûreté et de la sécurité n'est pas l'entité chef de file des Nations Unies en matière de sécurité et de santé au travail, puisque ces questions s'inscrivent dans une démarche engagée à l'échelle du système dans le cadre du mécanisme de sécurité et de santé au travail établi par le Comité de haut niveau sur la gestion, qui comprend toutes les entités des Nations Unies, dont les départements du Secrétariat tels que le Département de la sûreté et de la sécurité, le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. La Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail est l'entité chef de file du Secrétariat pour les services liés à la santé à New York et dans plus d'une centaine de lieux d'affectation dans le monde. En matière de sécurité aérienne et routière, le Département de la sûreté et de la sécurité est notamment chargé d'élaborer et d'examiner les directives de politique générale et d'appuyer les entités du Secrétariat de l'ONU et, plus généralement, le système de gestion de la sécurité des Nations Unies ainsi que l'action menée à l'échelle du système. En ce qui concerne les questions de sécurité aérienne,

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
	il collabore étroitement avec le Département de l'appui opérationnel. Les attributions du Département de la sûreté et de la sécurité relatives à la sécurité routière sont conformes aux résolutions de l'Assemblée générale sur la question, notamment la résolution 74/299.
Compte tenu du fait que les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en question ont été créés il y a longtemps, le Comité consultatif compte que le Département répondra aux besoins connexes de manière durable et fera le point sur la situation dans le prochain projet de budget (par. XII.16).	Le Département a entamé un examen détaillé de tous les emplois de temporaire. Sachant que cet examen se poursuivra en 2024, il est proposé dans un premier temps que les emplois qui correspondent à des fonctions jugées essentielles s'inscrivant dans la durée soient transformés en postes permanents.
Le Comité consultatif compte qu'une ventilation actualisée des recettes provenant du recouvrement des coûts sera systématiquement présentée dans tous les futurs projets de budget-programme (par. XII.28).	Des informations sur les recettes effectives provenant du recouvrement des coûts figureront dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de 2022.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Budget ordinaire				
Direction exécutive et administration	(1)	1 P-5	**Transfert** de 1 poste de chef des services de sécurité	Le Département de la sûreté et de la sécurité a achevé l'examen de ses structures internes, au cours duquel il s'est penché sur la prestation des services et le renforcement des synergies, notamment par le regroupement de rôles et de fonctions complémentaires. Il propose de regrouper les fonctions relatives aux partenariats et aux politiques au sein de la Division de l'appui opérationnel spécialisé, qui sera rebaptisée Division des partenariats et de l'appui spécialisé.
	(1)	1 P-3	**Transfert** de 1 poste d'agent(e) de coordination de la sécurité	
	(1)	P-2	**Transfert** de 1 poste d'agent(e) de sécurité auxiliaire	
	(1)	G(AC)	**Transfert** de 1 poste d'assistant(e) de secrétariat	Les transferts proposés visent à faire en sorte que le Département joue un rôle moteur en matière de coordination et de liaison interorganisations dans le cadre de l'élaboration, de l'actualisation et de la mise en œuvre de politiques et de mesures de gestion de la sécurité à l'échelle du système visant à améliorer la formation et la sensibilisation du personnel aux questions de sécurité. Il s'appuiera pour ce faire sur le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, son groupe directeur et ses groupes de travail, garantissant ainsi une coopération et une collaboration efficaces entre les départements de l'Organisation, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations internationales affiliées qui font partie du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Grâce aux transferts proposés, la Section des partenariats stratégiques et des politiques de la Division des partenariats et de l'appui spécialisé pourrait notamment concentrer ses efforts sur les questions touchant les politiques et les directives applicables au système de gestion de la sécurité des Nations Unies, renforcer la collaboration et l'appui aux spécialistes de la sécurité sur le terrain, veiller à la coordination des politiques relatives à la sécurité et à d'autres questions stratégiques connexes dans divers mécanismes interinstitutions et interservices des Nations Unies, et promouvoir et coordonner les partenariats stratégiques au sein du Secrétariat de l'ONU ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies, des organisations régionales, d'autres institutions multilatérales et des États Membres.
	1	P-3	**Transfert** de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme	Le gain par transfert de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme, dont le (la) titulaire serait chargé(e) des questions d'évaluation et de contrôle de la conformité, permettrait, de concert avec d'autres fonctions relevant de la composante Direction exécutive et administration, d'aider l'administration à diffuser et à mettre en œuvre une approche axée sur les résultats dans l'ensemble du Département.

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité)	7	AL	**Transformation** de 7 emplois de temporaire (1 emploi de sergent(e) et 4 emplois d'agent(e) de sécurité à Bangkok ; 1 emploi d'assistant(e) d'équipe et 1 emploi de technicien(ne) électronique à Santiago) en postes permanents	La transformation proposée de 12 emplois de temporaire en postes dans les Services de sûreté et de sécurité à Bangkok, à New York et à Santiago contribuerait à l'exécution stable et pérenne des fonctions essentielles à l'appui des opérations de sécurité et de sûreté devant être assurées 24 heures sur 24 dans ces lieux d'affectation. Elle concorde également avec la recommandation formulée dans le paragraphe XII.16 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7), dans la mesure où les fonctions exercées par les titulaires de ces emplois s'inscrivent sur le long terme. Les emplois liés à la sécurité (6 emplois d'agent(e) local(e), à savoir 1 emploi de sergent(e) et 4 emplois d'agent(e) de sécurité à Bangkok et 1 emploi de technicien(ne) électronique à Santiago) sont essentiels pour contrôler et superviser tous les éléments des systèmes actuels de sécurité physique et technique. Les membres du personnel occupant ces fonctions au Centre de contrôle du Service de sécurité apportent un appui pratique en matière de commandement et de contrôle aux agents de sécurité sur le terrain et sont les interlocuteurs des forces de l'ordre et des organismes d'intervention d'urgence des pays hôtes pour tout ce qui touche aux atteintes et aux questions de sécurité dans les locaux des Nations Unies. Les 6 emplois d'assistant(e) d'équipe des bureaux du Groupe des cartes d'accès et d'identité (5 emplois d'agent(e) des services généraux (Autres classes) à New York et 1 emploi d'agent(e) local(e) à Santiago) sont nécessaires à temps plein pour assurer le traitement des opérations courantes dans les bureaux respectifs. Leurs titulaires fournissent des services de délivrance de badges à toutes les entités du Siège de l'ONU et à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, notamment pour toutes les réunions, conférences et manifestations. Évoluant dans un environnement sensible, ils doivent traiter des informations confidentielles et ont accès, à ce titre, à des données, à du matériel et à des fournitures nécessaires à la délivrance des cartes d'accès.
	5	G(AC)	**Transformation** de 5 emplois de temporaire d'assistant(e) d'équipe en postes permanents à New York	
Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé)	1	1 P-5	**Transfert** de 1 poste de chef des services de sécurité	On trouvera les justifications correspondantes dans la partie consacrée à la composante Direction exécutive et administration.
	1	1 P-3	**Transfert** de 1 poste d'agent(e) de coordination de la sécurité	
	1	P-2	**Transfert** de 1 poste d'agent(e) de sécurité auxiliaire	
	1	G(AC)	**Transfert** de 1 poste d'assistant(e) de secrétariat	
	(1)	P-3	**Transfert** de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme	

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Activités financées en commun				
Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain)	5	AN	**Création** de 5 postes d'agent(e) de coordination de la sécurité	La création prévue de 5 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national permettra de renforcer les capacités nationales et l'exécution nationale des programmes des Nations Unies, contribuera à développer l'autonomie et favorisera l'avancement de la main-d'œuvre locale. Dans les pays dotés d'institutions nationales de sécurité où les menaces pesant sur le personnel des Nations Unies sont principalement liées à la criminalité, les fonctions d'appui à la sécurité relatives au système de gestion de la sécurité des Nations Unies peuvent être exercées par des administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national. Le Département pourra ainsi s'appuyer sur des spécialistes issus du pays concerné qui possèdent le niveau d'éducation et l'expertise voulus et ont accès aux autorités compétentes du pays hôte. Les titulaires de ces postes exerceront uniquement des fonctions qui auront une dimension nationale et permettront au Département d'acquérir une connaissance spécialisée du contexte de sécurité, des méthodes, technologies et systèmes du pays hôte ainsi que de la ou des langues, des cultures et des institutions nationales, de telle sorte qu'il puisse améliorer et renforcer de façon positive sa capacité à exercer des fonctions de liaison et de coordination avec des représentants du gouvernement ainsi qu'avec des acteurs politiques et d'autres interlocuteurs nationaux.
	(5)	AL	**Suppression** de 5 postes d'assistant(e) (sécurité sur le terrain)	La suppression prévue de 5 postes d'agent(e) local(e) s'explique principalement par la nécessité de déployer des personnes ayant un niveau approprié d'expérience en matière de sécurité dans des pays où le profil des menaces exige une collaboration étroite avec les autorités locales et suppose le recours à des administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national capables d'assurer la liaison avec les fonctionnaires du pays hôte ainsi qu'avec les acteurs politiques et d'autres interlocuteurs nationaux.

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).